

NOUVEAU  
JOURNAL  
HELVÉTIQUE,  
OU  
ANNALES  
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES  
DE  
L'EUROPE,  
ET  
PRINCIPALEMENT  
DE  
LA SUISSE.

— — —  
DÉDIE AU ROI.

---

OCTOBRE 1771.

---

A NEUCHÂTEL,  
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ  
TYPOGRAPHIQUE.





NOUVEAU  
JOURNAL HELVÉTIQUE.

---

OCTOBRE 1771.

---

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

---

I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné, des connaissances humaines.*  
TOME VI. Yverdon, 1771.

Les voyages multipliés des Européens dans les autres parties du monde, ont, non seulement augmenté nos richesses & nos sensations agréables, ils nous ont procuré de plus la connaissance de plusieurs espe-

ces d'animaux curieux , singuliers , utiles meme , capables de se familiariser avec nous , & d'aider à nos premiers besoins. Nés sous un climat si différent de celui que nous habitons , pouvait-on espérer qu'ils s'accoutumeraient à soutenir un tel changement , & qu'ils conserveraient assez de forces pour être en état de nous procurer quelque avantage? Tel est cependant le **BUFFLE** , animal qui se trouve en Afrique & dans les Indes ; naturalisé en Italie , il y est devenu domestique , & y est employé dès la fin du seizieme siecle , de même que dans quelques provinces méridionales de France , pour labourer la terre.

La taille du buffle annonce qu'il est originaire des climats les plus chauds ; car on fait que les plus gros quadrupedes , l'éléphant, le rhinoceros, l'hippopotame, se trouvent sous la zone torride. Le buffle les fuit immédiatement pour la grosseur. Sa forme approche de celle du taureau , mais il a le corps plus court & plus gros , les jambes plus hautes , la tête plus petite à proportion , les cornes noires & comprimées en partie ; il se distingue encore par un toupet de poil crépu sur le front. Son poil est d'une couleur foncée , semblable à celui du sanglier ; une partie de son corps , de ses jambes & de sa queue sont ras , sa peau est

dure & très-épaisse. Ce quadrupede est d'une autre espece que le taureau, car les mâles & les femelles de ces animaux, quoique soumis au même joug, & réunis dans les mêmes pâturages, sous un même toit, ont toujours refusé de s'unir. On dirait même qu'il y a entr'eux une sorte d'antipathie, dont leur commun esclavage arrête les effets. Ils different encore par le caractère. Le *buffle* est d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf, plus violent, plus brusque dans ses fantaisies. Sa figure est repoussante, son regard stupidement farouche, il porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre. Sa voix est un mugissement épouvantable, il a la mine obscure, & la physionomie noire & menaçante.

Cependant les *buffles* sont des animaux très-utiles; & comme ils sont forts & robustes, on en tire un grand parti pour le labour. Il y a des provinces en Italie, telles que l'Etat ecclésiastique & la Toscane, où l'on se sert avantageusement de ces animaux. Ces *buffles* domestiques paissent ordinairement dans les forêts; lorsque le laboureur vient à la charrue, & qu'il en a besoin, il fait signe à un de ses chiens, qui sont tous d'une forte race, d'aller dans la forêt; ce chien court, saisit avec la plus grande adresse un *buffle* par l'oreille, & sans lâ-

cher prise, il l'amène à son maître, qui l'attache sous le joug, tandis que le chien va en chercher un autre de la même manière, pour être placé à côté du premier. Le laboureur leur fait tracer ses sillons, & les conduit facilement, à l'aide d'un croissant de fer dont les deux pointes entrent dans les naseaux de l'animal : il le fait tourner à volonté, d'un côté ou d'un autre, en tirant une ficelle qui est attachée à ce morceau de fer dont la pointe lui pique alors le nez. Lorsque les *buffles* ont fourni leur travail, on les ôte de la charrue, & ils retournent seuls à la forêt, se reposer & se nourrir, jusqu'à ce que les chiens viennent le lendemain les y chercher de nouveau. Comme ces animaux portent naturellement la tête basse, ils emploient, en tirant, tout le poids de leur corps; aussi un attelage de deux *buffles* tire-t-il autant que quatre forts chevaux.

Il y a des troupeaux de *buffles* sauvages dans les contrées de l'Afrique & des Indes, qui sont arrosées de rivières, & où il y a des prairies. Ils ne font point de mal, à moins qu'on ne les attaque; mais si on les blesse, ils reviennent sur leur ennemi, le terrassent & le foulent aux pieds. L'aspect du feu les effraie, la couleur rouge les irrite & les met en fureur. Il y a des bœufs

sur qui on a remarqué qu'elle fesoit la même impression.

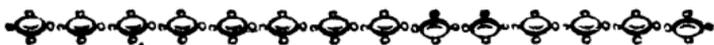
Les Negres de Guinée & les Indiens de la côte de Malabar vont à la chasse des *buffles* sauvages, mais ils n'osent les attaquer à terre; ils grimpent sur des arbres, & les tuent à coups de fleches. Ils font un grand commerce de leurs peaux & de leurs cornes, qui sont plus dures que celles du bœuf. La chair de ces animaux est dure, le goût & l'odeur en sont désagréables; on en estime fort la langue. Les femelles donnent beaucoup de lait, dont on fait d'excellens fromages en Italie.

L'on appelle *buffle* la peau même de l'animal, passée à l'huile comme celle du chamois. On s'en servoit autrefois pour armure; les grenadiers Anglais & la cavalerie Française l'emploient encore aujourd'hui, parce qu'elle est légère, dure, & de résistance. C'est l'objet d'un commerce considérable, que diverses nations Européennes font dans le Levant. Mais rien n'est si ordinaire que de faire passer pour véritables *buffles*, des peaux d'élans, de bœufs, d'orignacs, & d'autres animaux de cette espece, préparées de la même maniere, & de mettre ainsi, par avidité pour le gain, la vie même des défenseurs de la patrie, en quelque péril, eux qui d'ailleurs en ont tant d'autres à essuyer.

II. Autant que l'on pensait peu à la Crimée autrefois, comme étant un pays absolument indifférent pour toutes les nations Européennes, excepté pour les Turcs, autant s'occupe-t-on aujourd'hui de cette presqu'île, depuis que l'Impératrice de Russie y a porté ses armes victorieuses, & en a fait la conquête. La seule ville qui ait mérité quelque attention, relativement au commerce, est *Cassa*, port de mer, place autrefois considérable, mais qui a presque entièrement perdu ses avantages. Les Turcs s'en étaient réservé la possession, & y entretenaient une garnison nombreuse. Elle est située sur la côte du pays qui fait face au sud-est. On croit que les Grecs en furent les fondateurs au cinquième siècle, & qu'ils la nommèrent *Théodosie*. Dans le treizième, les Génois, puissans par leur marine & leur commerce, profitant de la faiblesse des empereurs d'Orient, s'établirent à *Cassa*, & ensuite s'en rendirent les maîtres. Ils l'agrandirent alors, & la fortifièrent considérablement. C'était le centre de leur commerce avec l'Asie & la Perse. En 1297, les Vénitiens la leur enleverent, mais ce ne fut pas pour long-tems; les Génois la reprirent & la conservèrent jusques en 1474. A cette dernière époque, Mahomet II. en fit la conquête, & ce fut le terme de la prof-

périté de *Caffa*. Sous la domination Génoise, cette ville, quoique beaucoup moins grande que la capitale de l'empire, la surpassait en richesses, en magnificence, & par le nombre de ses habitans. Un grand nombre de familles Italiennes étaient venues s'y établir, & leur postérité n'est point entièrement éteinte. On y compte encore cinq à six mille maisons; mais il n'en est aucune qui rappelle le goût & l'opulence des Génois. Son port, jadis vaste & très-commode, est aujourd'hui presque entièrement fermé. Cependant il s'y faisait encore dans le siècle passé, un commerce assez intéressant; on y portait diverses étoffes en soie & en laine, & on en tirait du bled, du miel, des fourrures, & sur-tout beaucoup de *cariar*, à cause de la grande quantité d'esturgeons que l'on pêche sur les côtes, & dont il y en a qui pèsent, dit-on, jusques à 700. liv. Les Vénitiens avaient sollicité & obtenu du Grand-Seigneur en 1672, le privilège de faire le commerce de la mer noire, mais il fut révoqué peu de tems après, sur les représentations du douanier de Constantinople, & peut-être pour ne pas donner lieu à des liaisons dangereuses entre les chrétiens d'occident & les Grecs qui habitent le long des côtes de cette mer. On avait pensé en France à former une compagnie de commerce pour ces pays-là, mais

ce projet a été abandonné. Il ne se fait plus d'autre trafic à *Cassa*, que celui des esclaves Tartares, Géorgiens & Mingreliens, que l'on conduit en Turquie. Les habitans de cette ville-là sont pour la plupart chrétiens grecs de différentes sectes, & ils jouissent d'une grande liberté par rapport à l'exercice de leur religion. La révolution qui vient d'arriver dans la Crimée, ne pourra que leur être avantageuse à plus d'un égard, si la paix entre la Russie & la Porte leur conserve les nouveaux maîtres que la guerre leur a donnés.



II. *Lettres de M. le chevalier DE BOUFFLERS, pendant son voyage en Suisse, à Madame sa mere. 1771. brochure de 32 pages.*

CES lettres sont au nombre de neuf : quelques-unes avaient été lues en manuscrit, les copies s'en étaient multipliées, on doit tenir compte à l'éditeur de les avoir rassemblées & publiées. Leur petit nombre est le seul sentiment désagréable que l'on puisse éprouver en les lisant ; on a regret de se voir dans quelques momens à la fin de cette collection enchanteresse. Pourquoi tant d'écrivains n'imitent-ils pas ce laconisme, s'ils

ne peuvent imiter le ton sur lequel ces charmantes lettres sont écrites ! Quel feu , quelle légèreté , mais en même tems quel goût fin & pur , quel sens exquis caché sous cette enveloppe brillante !

Le chevalier de Boufflers voyageait en Suisse , & pour mieux garder l'*incognito* ; ne s'annonçait que pour un peintre ; déguisement que son talent pour cet art rendait sûr & facile. Il rend compte à Madame sa mere de ses observations sur le pays qu'il parcourait , sur les mœurs des peuples qui l'habitent , sans négliger de lui faire part de ses aventures. Ces lettres sont écrites partie en prose , partie en vers. Quelques morceaux pris au hasard , de l'un & de l'autre genre , suffiront pour donner à nos lecteurs le desir le plus vif de lire tout le reste de cette brochure.

Voici sous quels traits M. le chevalier de Boufflers peint la nation Helvétique dans sa seconde lettre.

“ Ce peuple-ci me représente les anciens  
 „ Gaulois , il en a la stature , la force , la  
 „ fierté , la douceur & la liberté. Il n'y a  
 „ pas plus d'hommes à proportion qu'en  
 „ Lorraine. Le pays en lui-même est moins  
 „ bon , mais la terre y est cultivée pas des  
 „ mains libres. Les hommes sement pour  
 „ eux , & ne recueillent pas pour d'autres ;

„ les chevaux ne voient pas les quatre cin-  
 „ quiemes de leur avoine mangés par les  
 „ rois. Les rois n'en font pas plus gras , &  
 „ les chevaux ici le font bien davantage.  
 „ Les payfans font grands & forts , les  
 „ payfannes font fortes & belles. Je remar-  
 „ que que par-tout où il y a de grands hom-  
 „ mes , il y a de belles femmes, soit que  
 „ les climats les produisent , soit qu'elles  
 „ viennent les chercher , ce qui ne seroit  
 „ pas décent. Cette nation-ci ne s'amuse  
 „ gueres , mais elle jouit beaucoup. On y  
 „ est fort laborieux , parce que le travail est  
 „ un plaisir pour qui est sûr d'en retirer le  
 „ fruit. Il y a autant de plaisir à labourer  
 „ qu'à moissonner. Les loix des Suiffes font  
 „ austeres , mais ils ont le plaisir de les  
 „ faire eux-mêmes , & celui qu'on pend  
 „ pour y avoir manqué , a le plaisir de se  
 „ voir obéir par le bourreau. „ Dans un  
 „ autre endroit, M. le chevalier de Boufflers  
 „ dit que “ les Français & les Suiffes ressem-  
 „ blent à deux jardiniers, dont l'un cultive  
 „ des fleurs , & l'autre des choux. „ N'au-  
 „ rait-il point pu ajouter , après avoir sé-  
 „ journé dans quelques villes du pays de  
 „ Vaud , que l'on y devient fleuriste de plus  
 „ en plus , & que l'agréable y est souvent pré-  
 „ féré à l'utile.

Cet aimable Seigneur se rend à Vevey ,

y passe quelque tems , fait le portrait d'une dame agée , & réussit parfaitement. Son mari enchanté du travail du peintre , lui demande son prix. C'était le moment le plus embarrassant pour un tel artiste. L'adresse avec laquelle il se tire d'affaire , sans blesser l'amour propre du mari , ni se compromettre lui-même , est admirable. Monsieur , lui dit-il , on ne juge jamais bien soi-même , le grand mérite se voit en petit , & le petit en grand , personne ne s'apprécie , & il est plus raisonnable de se laisser juger par les autres ; nos yeux ne nous font pas donnés pour nous regarder. Monsieur , répond le mari , votre façon de parler m'embarrasse autant que la bonté de votre portrait , je trouve que quelque chose que vous me demandiez , vous ne sauriez me demander trop. --- Et moi , quelque peu que vous me donniez , je ne trouverai point que ce soit trop peu ; je vous prie de n'avoir de ce côté-là aucune honte , & de compter pour beaucoup les bons traitemens que j'ai reçus de vous , dont je serai plus content que de quelque argent que je reçoive. --- Monsieur , je vous devois au delà des politesses que je vous ai faites , mais je vous dois infiniment pour le plaisir que vous m'avez fait. -- Monsieur , si j'avais l'honneur d'être plus connu de vous , je hazarderais de vous en faire

présent, & cè n'est que pour vous obéir que je recevrai le prix que vous voudrez bien , mettre ; mais conformez-vous , s'il vous plaît , aux circonstances du pays , qui n'est pas riche , & du peintre qui est plus reconnaissant qu'intéressé. --- Monsieur , puisque vous ne voulez rien dire , je vais hasarder d'acquitter en partie ce que je vous dois. A l'instant le pauvre homme va à son bureau , & revient la main pleine d'argent , me disant : Monsieur , c'est en tâtonnant que je cherche à payer ma dette , & en même tems il me remet 36 liv. Monsieur , souffrez que je vous représente que c'est trop pour un ouvrage de cinq heures au plus , fait en aussi bonne compagnie que la vôtre , permettez que je vous en remette les deux tiers , & qu'en échange je donne votre portrait à Madame en pur don. --- Le pauvre homme & la pauvre femme tomberent des nues ; j'ai ajouté beaucoup de choses honnêtes , & je m'en suis allé emportant leurs bénédictions & les 12 liv. que je leur rendrai avant mon départ.

De Vevey, M. le chevalier de Boufflers passe dans le Valais ; il y voit le grand , le célèbre Haller , “ J'eus , dit-il , avec lui une  
 „ conversation de cinq heures , en présence  
 „ de dix ou douze personnes du pays , qui  
 „ étaient fort étonnées d'entendre raison-

ner un Français ; mais , malgré l'attention  
 „ & l'applaudissement de tout le monde ,  
 „ j'ai vu que pour parvenir à une certaine  
 „ supériorité, les livres valent mieux que  
 „ les chevaux „ Cette dernière réflexion  
 explique comment un jeune seigneur Fran-  
 çais a pu , sans un ennui mortel , converser  
 si long-tems avec un savant profond, &  
 Suisse ; ce qui est pis encore , c'est que le  
 premier est assez judicieux pour apprécier le  
 mérite de l'autre, & que celui-ci a autant  
 d'esprit que d'érudition.

Après avoir parcouru le Valais, M. le  
 Chevalier se rend à Lausanne, qu'il appel-  
 lait *l'isle de Circé*, où chaque jour il fait un  
 portrait, reçoit des vers, & il ne manque  
 pas d'en rendre. On lui envoie des rimes  
 à remplir, & il le fait de la manière  
 suivante :

*Quand je n'aurais ni bras ni jambe ,  
 J'affronterais pour vous la balle & le boulet ;  
 Ranimé par vos yeux , je me croirais in-  
 gambe ,  
 Et je pourrais encor mériter un soufflet.*

Enfin, M. le Chevalier arrive à *Ferney* :  
 le principal but de son voyage était, comme  
 c'est chaque jour celui de tant d'autres, de

voir M. de Voltaire. Le portrait qu'il fait de la bnficence qu'exerce ce grand homme sur tous ceux qui , placs autour de lui , peuvent en devenir les objets , est dans la plus exacte vrit. " Vous ne pouvez point ,  
 ,, dit il à sa mere , vous faire d'ide de la  
 ,, dpense & du bien qu'il fait. Il est le roi  
 ,, & le pere du pays qu'il habite , il fait le  
 ,, bonheur de ce qui l'entoure , & il est aussi  
 ,, bon pere de famille que bon poete ; ,,  
 & pour exprimer les charmes de sa conversation , il ajoute : " si on le partageait  
 ,, en deux , & que je visse d'un ct l'homme  
 ,, que j'ai lu , & de l'autre celui que j'entends , je ne fais auquel je courrais. Ses  
 ,, primeurs ont beau faire , il fera toujours  
 ,, la meilleure dition de ses livres . ,, On  
 trouve à la fin de ce recueil , des vers à M. de Voltaire , & la rponse de ce dernier. Ces deux morceaux sont trop connus pour que nous nous permettions de les copier ici. Nous quittons à regret ce voyageur , à qui rien n'tait en effet plus inutile qu'une illustre naissance , pour plaire & tre admir , mme chez les Suisses , qui ne passent pas pour tre prodigues d'encens. Il est malheureux pour les gens de got , que *son crayon , sa prose & ses vers* ne soient exercs que sur une petite partie de l'Helvtie ; le reste lui aurait peut-tre fourni pour le  
 moral ,

moral, comme pour le physique, des objets dignes de l'attention d'un aussi grand peintre.



III. DESCRIPTIONS *des arts & métiers, faites & approuvées par MM. DE L'ACADEMIE DES SCIENCES de Paris, avec figures en taille-douce ; nouvelle édition, publiée avec des observations, & augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur ces matieres, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, par J. E. BERTRAND, Professeur de belles-lettres à Neuchatel, membre de l'Académie des sciences de Munich. TOME I. contenant l'art du Meûnier, du Vermicellier & du Boulanger. In-4°. d'environ 700 pages. Neuchatel, de l'Imprimerie de la Société typographique. 1771.*

LE premier volume de cet ouvrage vraiment utile, retardé par la gravure des planches, vient enfin d'être mis en vente à Neuchatel. Nous avons déjà eu occasion d'annoncer cette entreprise, & nous ne répéterons pas ce que nous en avons dit dans le Journal d'Avril de cette année, pag. 349. M. BERTRAND a eu l'honneur de dédier son ouvrage à S. M. LE ROI DE PRUSSE, dont

le génie créateur se plaît à encourager les travaux utiles. La permission qu'il en a obtenue d'un Prince qui fait apprécier les travaux littéraires , est une prévention bien favorable pour cet ouvrage. Dans une préface savante , l'auteur rend compte de son plan & de la manière dont il se propose de l'exécuter : on peut en voir l'extrait dans le Journal que nous venons d'indiquer. Entrant ensuite en matière , M. BERTRAND donne la description des arts du Meunier , du Vermicellier & du Boulanger , telle que l'a publié M. MALOUIN , sous les auspices de l'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES. Les recherches de cet illustre médecin font la base de l'ouvrage ; mais comme la méthode suivie par les artisans Français diffère à plusieurs égards de celle que l'on préfère en Allemagne , en Suisse & ailleurs , M. B. a recueilli toutes les lumières qu'il a pu trouver dans ses propres observations , dans les notes de M. SCHREBER , qui a donné une traduction allemande des cahiers des arts , & dans un grand nombre d'auteurs qu'il a consultés. Avec ces secours , il relève les inexactitudes qui avaient échappé au premier auteur , il ajoute beaucoup de choses qui lui ont paru nécessaires , il indique un grand nombre d'ouvrages publiés en Allemagne & ailleurs , sur

ces arts de première nécessité ; enfin dans une suite d'additions importantes , qui remplissent près du tiers de ce volume , on trouve des recherches aussi curieuses qu'utiles , sur plusieurs objets qui avaient été absolument oubliés par M. MALOUIN. Nous allons donner une idée de l'art du Meunier. En parlant des différentes manières de moudre, M. MALOUIN préfère la *mouture économique*, qui est en effet supérieure à toutes celles que l'on connaît en France , mais qui ne peut entrer en comparaison avec la *mouture Saxonne*. M. B. donne dans une note, des calculs rapportés par M. SCHREBER, qui démontrent son sentiment avec la dernière évidence. Un setier pesant 240 liv. poids de marc , donne 185 liv. de farine , & 50 liv. de son , c'est-à-dire , plus de la cinquième partie du boisseau , ou 8 boisseaux de première farine, 4 boisseaux de gruau blanc ; 2 boisseaux de second gruau , 1 b. de gruau bis , 2 b. de recoupes & de recoupettes , 6 b. de gros son , & enfin 1 b. de remoulage. Un setier de froment pèse à Dresde, de 140 à 160 liv. même poids , & le meilleur , 170 liv. En prenant un terme moyen , on tire à Wittenberg d'un setier de froment de cette qualité , 14 mesures, *metzen* , de première farine , 3 mesures de farine moyenne , ou gruau blanc , 2 mesures

de farine grossiere , & 3 de son. A Leipfick ; on en tire 12 mesures de farine blanche , 4 mesures de farine moyenne , 2 de farine noire , & 3 de son. Or la mesure de son pese 4 & tout au plus cinq liv. Ainsi , en prenant le milieu , on aura 13 liv. de son , sur 150 de froment. Un meûnier Saxon tire si bien parti de son grain , que sur 246 liv. de froment , il n'a que 20 liv. de son.

La Saxe doit cet avantage au grand Electeur AUGUSTE , qui ne dédaigna pas de s'occuper de cet objet digne de l'attention des bons Princes. Les réglemens qu'il publia dans les pays de sa domination , procurerent à la meûnerie & à la boulangerie la supériorité reconnue qu'elle a acquise sur celle des pays voisins.

Voici la maniere de moudre pour les boulangers. Avant de conduire le froment au moulin , on le vanne , afin qu'il ne reste aucune semence étrangere. Si le grain est plus sec qu'humide , on en humecte la moitié. Pour cela , on le met dans un tonneau , & on verse dessus de l'eau bien pure , que l'on agite fortement , pour en détacher la poussiere qui est comme adhérente au grain. On laisse écouler l'eau , & l'on jette sur le grain mouillé , l'autre moitié du boisseau , qui a été vannée encore une fois. On

mêle les deux portions ; on les couvre , & on les laisse reposer pendant vingt-quatre heures. Si le grain est plus sec , on en lave les trois quarts , ou même le tout , s'il était excessivement sec. Quand le froment est trop sec , la farine s'en va en poussiere , elle est moins blanche , & l'écorce ne se sépare pas si bien. Pour savoir si le mélange est assez humecté , les boulangers enfoncent la main dans le sac. S'il ne s'y attache que peu ou point de grain , c'est une marque que le grain est encore trop sec.

Après cette premiere opération , on met le froment sur le moulin. On engrene dans les grands moulins jusqu'à six ou sept setiers , & cela est nécessaire à cause de la grande consommation , car la farine ainsi humectée , ne se conserve pas long-tems. D'ailleurs les boulangers sont bien aises que l'on repique les meules avant d'engrener pour eux. Lorsque les meules sont émoussées , elles écrasent le grain , & ne moulent point comme il faut.

Après que les meules sont repiquées , on engrene du son , jusqu'à ce qu'il ressorte aussi sec que lorsqu'on l'a mis sur le moulin. Si le froment a quelque défaut , surtout s'il est attaqué de la nielle , on met un bluteau exprès fait de fil de fer. Le frottement sépare la pointe , & les faletés tom-

bent dans la huche , tandis que le grain presque entier sort par l'ouverture du blutoir.

On remet ensuite sur le moulin le froment ainsi *épointé* , & on le fait égruger. Après quoi on le passe dans un crible de fil de fer ou de laiton ; le son reste dans le crible , & ce qui passe est le gruau.

Lorsque tout le froment a été égrugé , on met pour la première fois le gruau sur le moulin , & l'on tire de la huche , de la *farine égrugée*. Quant au gruau qui tombe par l'extrémité du blutoir , on le fait passer par un tamis plus fin que le précédent. Ce qui reste dans le tamis s'appelle du son *épointé* ; on le met de côté. Toutes ces opérations se nomment la *première passée*.

On remet après cela pour la seconde fois , le gruau qui a passé au moulin. La farine qu'on en tire est la meilleure de toutes ; c'est la *première farine de gruau*. Quand le gruau a passé pour la seconde fois , ce qu'on appelle la *seconde passée* , on le remet une troisième fois. Si la farine est encore fine , on la mêle avec la blanche , & cette passée se nomme la *troisième passée pour la fine farine*. Si le bled est de moindre qualité , s'il a beaucoup d'écorce , la farine qui sort à cette troisième passée n'est pas assez blanche pour être mêlée avec la fine farine.

C'est avec ces différentes sortes de farine qu'on fait les *semmeln*, ou les petits pains de Leipfick.

On reprend alors le gruau épointé, avec celui qui a passé pour la troisième fois, & l'on fait passer ce mélange deux ou trois fois encore, pour en tirer une *seconde farine de gruau*.

Après avoir tiré du gruau tout ce qui est possible, on fait passer deux ou trois fois le son égrugé, on moud ensemble ces deux ou trois passées, & on en retire une bonne *farine moyenne*, que l'on mêle avec la seconde farine de gruau. On peut encore faire passer le son deux ou trois fois, pour avoir la *bisaille*, qui est une farine noire.

Suivant cette méthode, on retire d'un boisseau de froment 12 mesures de farine blanche, pesant chacune 7 liv.  $\frac{3}{4}$ , 3 ou 4 de farine moyenne, & 1 ou 2 de bisaille.

Le seigle se moud avec le même soin & le même avantage. Nous ne pouvons pas rapporter ici tous les procédés, qui sont décrits avec un grand détail & beaucoup de netteté dans l'ouvrage que nous annonçons.

On a beaucoup écrit sur les pommes de terre, qui sont une ressource dans les tems de disette, & qui deviendront peut-être en Europe une branche de commerce. On

trouve dans les additions un mémoire sur la manière d'en tirer de la farine. Prenez des pommes de terre, & lavez-les exactement à plusieurs eaux. Coupez-les par tranches, & jetez-les sous la meule, après l'avoir bien nettayée. Lorsqu'elles sont réduites en bouillie, vous les mettrez dans un cuveau à moitié plein d'eau fraîche, & vous les agiterez fortement; la farine s'en détachera, & la pesanteur l'entraînera au fond du vase. Laissez reposer le tout un moment, & alors vous amasserez les gouffes & le gros son qui surnagent, en prenant garde de ne pas approcher du fond où est la farine. Ce marc dont vous aurez soin d'exprimer l'eau, sert à nourrir les cochons. Après que la liqueur se sera reposée, ouvrez le robinet placé à un pouce au moins au dessus du fond, & recevez toute la liqueur dans un vase, au travers d'un tamis de crin. Le son qui s'y arrêtera sera exprimé & ajouté au premier, pour engraisser le bétail. Après cette opération, vous trouverez un sédiment qui renferme la farine que vous cherchez. A la vérité, elle est encore mêlée de parties grossières, mais on la rend aussi pure que l'on souhaite, en réitérant le lavage. Quatre ou cinq ablutions donnent une farine qui, en blancheur & en finesse, pourra le disputer

avec la fleur de farine de froment. On la seche en l'étendant sur des linges. Plus cette farine est vieille, meilleure elle est, du moins jusqu'à sept ou huit ans. On en fait de la bouillie très-délicate, du pain, toutes sortes de pâtisserie, de l'amidon, de l'empois. On compte qu'une mesure de Berne, comble de pommes de terre, pesant vingt à vingt-deux livres, poids de dix-sept onces, lorsqu'elle est pleine de froment, donne quatre à cinq liv. de farine de la première qualité, & deux à trois livres de la seconde. Trois personnes qui auraient l'eau sous la main, peuvent en fabriquer par jour, au moins 150 liv. de fine, & 60 à 70 de moyenne. Quel trésor pour l'Europe qu'une pareille découverte ! & combien ne doit-on pas à ceux qui s'occupent sérieusement de pareils objets. Un ouvrage tel que celui-ci n'a pas ce brillant séducteur qui attire les suffrages des hommes frivoles, mais il obtiendra sans doute ceux de toutes les personnes qui savent apprécier le bon & l'utile.

La police des moulins est un article de la dernière importance, auquel M. MALOUIN n'avait pas fait toute l'attention convenable. On se plaint avec justice des fraudes criantes que l'on est obligé de souffrir de la part des meuniers, de leurs garçons &

de leurs domestiques. Forcés de passer par leurs mains pour une denrée dont la consommation va fort loin, il n'y a que de sages réglemens qui puissent réprimer la cupidité & la mauvaise foi. M. BERTRAND supplée dans son édition à ce qui manque à la première. Il a traduit les ordonnances que l'on fait observer à *Halle*, sous l'autorité de S. M. LE ROI DE PRUSSE, à qui cette ville appartient. Il donne aussi la traduction d'un mémoire fort détaillé, dans lequel on prouve avec la plus grande évidence, qu'il est nécessaire de se régler principalement sur le poids dans le commerce des grains.

“ Comment échapper, dit-il, à la mauvaise foi du meunier, qui, pour payer une cense excessive, pour conserver une fortune injustement acquise, vous rendra 30 liv. de farine pour une mesure de grain, tandis qu'il devrait en livrer 36 & 40 liv. même en diminuant le déchet du son, & le droit de mouture ? Il faut pouvoir l'obliger à rendre un certain poids de farine, après en avoir prélevé le droit du meunier, 4 à 5 liv. de son, & un peu de déchet pour la poussière. En divers endroits de la haute-Saxe, le meunier fait prendre le grain chez les particuliers, & le conduit en droiture au

poids public. Il a prêté ferment, aussi-bien que ses garçons & toute sa famille, de n'en point faire entrer dans son moulin, qui n'ait été pesé & enregistré par un inspecteur juré, qui doit se trouver à des heures fixes, dans le lieu destiné à cette opération. A Halle, on paie 5 liv.  $\frac{1}{2}$  de déchet, quand le bled n'a pas été mouillé, y compris le droit du meunier. On fixe la quantité de son qui doit être tirée de chaque mesure, & le meunier est obligé de rendre la farine poids pour poids; s'il y avait du défaut, on prend pour le remplir, dans une caisse entretenue par chaque meunier dans le lieu du poids. Il faut voir dans l'ouvrage même, les sages précautions que l'on prend, & tous les détails où l'on entre pour prévenir les fraudes, & conserver à chaque particulier ce qui lui appartient. Nous croyons pouvoir assurer que toutes les personnes chargées de cette partie de l'administration, trouveront ici des lumières dont ils pourront tirer un grand parti pour l'utilité publique.

Après ces détails importans, M. BERTRAND cherche à établir que l'usage d'acheter le grain à la mesure est sujet à une foule d'inconvéniens, & expose l'acheteur à être trompé en mille & mille manières. "Supposons, dit-il, deux mesures égales, „ dont la capacité est de 1482 pouces cubi-

„ ques , & qui soient remplies de deux for-  
 „ tes de seigle , dont le meilleur pese 48  
 „ liv. & le moindre 40 liv. Pour détermi-  
 „ ner la différence réelle qui est entre ces  
 „ deux mesures , il ne suffit pas de retran-  
 „ cher à l'une l'excédant de 8 liv. & de  
 „ diminuer d'un sixieme la capacité des  
 „ meilleurs grains. Il faudra plutôt retran-  
 „ cher des 40 liv. de mauvais grains , une  
 „ grande quantité d'écorce & de grains sans  
 „ farine , qui font occuper à ces 40 liv. un  
 „ espace plus grand d'un cinquieme. Par-là  
 „ je diminue considérablement le poids ,  
 „ & sur-tout la contenance des mauvais  
 „ grains : ainsi , après un mûr examen , je  
 „ trouve que la différence réelle de ces  
 „ deux mesures sera égale , 1<sup>o</sup>. à la diffé-  
 „ rence du poids - - - - - 8 liv.  
 „ 2<sup>o</sup>. Au poids des grains sans fa-  
 „ rine , des criblures de l'écorce , &c.  
 „ qu'il faut ôter de tout seigle de  
 „ mauvaise qualité , - - - - - 8 liv.

„ Donc l'excédant du seigle de la  
 „ meilleure espece est de - - - 16 liv.

Plus il est difficile de déraciner les pré-  
 jugés fondés sur un ancien usage , plus il  
 est glorieux de les attaquer. La méthode de  
 mesurer le grain est établie presque par-tout ,  
 cependant la police peut ordonner là-dessus

ce qu'elle jugera convenable. Il nous paraît que l'auteur démontre clairement qu'outre les avantages que retireraient tous les particuliers de l'usage préposé, l'agriculture serait encouragée & perfectionnée. Le laboureur forcé de livrer de meilleur grain, serait plus attentif à cultiver ses terres, & les foins qu'il prendrait à cet égard produiraient des récoltes qui enrichiraient le cultivateur, & amèneraient l'abondance.

Dans les tems de disette, comme ceux que vient d'éprouver une grande partie de l'Europe, on a eu lieu de regretter que le grain soit devenu un genre de nourriture sans lequel la plupart des hommes ne pourraient vivre. M. B. en voyant souffrir tant de malheureux exposés aux rigueurs de l'indigence, a souvent souhaité qu'on pût apprendre au peuple à ne pas tirer sa principale nourriture, d'une denrée dont l'abondance dépend du concours de tant de circonstances, qui ne se trouvent pas toujours réunies. Cette idée, qui peut devenir utile à la classe la plus nombreuse des citoyens, l'a engagé à rechercher plus exactement les différentes sortes de grains dont l'homme peut tirer sa nourriture. Il donne sur ce sujet un long mémoire traduit de l'Italien, de D. XAVIER MANETTI, & cette pièce, à laquelle il a ajouté un grand nombre de

notes , renferme des observations très-importantes. Outre le froment dont on donne ici toutes les dénominations & les différentes especes , M. MANETTI indique l'*avoine* , dont on fait du pain , en la mêlant avec du froment ou de l'orge. En Allemagne , en Angleterre & en Suisse , on en tire une especes de gruau très-nourrissant , fort sain , & de bon goût.

Le pain d'*orge* est très-blanc , mais indigeste & peu nourrissant. On corrige l'amertume de ce grain en mêlant de la farine d'orge avec une portion de farine de froment , & une autre de farine de seigle. Le *sorgo* ou *gros millet* peut aussi être employé à faire du pain. Les paysans des environs de Florence le mêlent avec une partie de haricots , de vesce ou de seigle , & une de froment. Dans l'Arabie , l'Ethiopie , l'Épire , & la Cilicie , on a une especes de millet rouge ; les essais qu'on a faits en Allemagne pour établir la culture de ce grain , ont mal réussi. Le *millet ordinaire* est plus connu. On en fait le pain *brassier* , si commun dans la Gascogne. Lorsque le millet manque , on y mêle du panis. Le pain fait avec une moitié de farine de millet , & l'autre moitié de farine de froment , est de très-bon goût , pourvu qu'on n'oublie pas d'y mettre du sel ; il est nourrissant & de belle couleur.

Les bûcherons du Tirol font avec le millet une espece de bouillie, dont ils vivent toute l'année, sans faire aucun usage du pain.

Le *panis* est une graine qui donne de très-bonne farine, dont on peut faire du pain. On n'en connaît point d'autres dans plusieurs royaumes de l'Inde; cependant il est grossier & pesant. Si on le mêlait avec du froment ou du seigle, il réussirait peut-être mieux.

Le *maïs* ou *bled de Turquie* est un grain venant d'Amérique. Les Mexicains en font du pain, de la bouillie, des gâteaux, & d'autres mets. Les potages où il entre de la farine de maïs, passent pour être si friands & de si facile digestion, que les médecins du pays les ordonnent dans la plupart des maladies. M. le Professeur KALM assure, contre l'opinion de plusieurs médecins, que le pain fait avec ce bled est très-sain, & même apéritif.

Le *bled noir* ou *bled sarrasin* donne aussi de très-bonne farine. On en fait un pain léger, blanc & de bon goût, sur-tout si on y mêle en parties égales du froment & du maïs. Ce grain est très-avantageux pour le cultivateur, parce que quand les années sont favorables, dans les bons terroirs & dans les pays chauds, on peut faire deux

récoltes par an. On sème pour la première fois en Avril, & on recueille en Juillet. Au mois de Juin, on sème immédiatement après la moisson du froment, & l'on fait une seconde récolte en Octobre.

Les *feves* sont de tous les légumes ceux qui produisent le plus. Quelques personnes mêlent une partie de feves & deux de froment ou de seigle ; ce qui donne un pain noir, pesant & un peu amer. Si l'on prend trois parties de farine d'épeautre, sur une de farine de feves, cela diminue la pesanteur & la viscosité, en sorte que ce pain peut servir à toute sorte de personnes. Les meilleures feves pour faire du pain sont les grosses feves d'automne, parce qu'elles sont moins amères.

La *vesce* est encore très-propre à faire du pain. Les gens riches en mangeraient sans répugnance, si ce légume était mêlé de froment. La pâte ferait d'un beau jaune, & elle aurait bien plus de goût que notre pain ordinaire.

Parmi les plantes exotiques dont plusieurs nations tirent leur nourriture, M. MANETTI indique le *jagou*, ou les différentes espèces de *palmiers des Indes*, dont la moelle produit une très-bonne farine ; le *manioc*, si connu des habitans du Pérou & du Mexique, dont la racine donne la farine & le pain de *Cassave* ;  
le

le *sesame*, qui ne réussit bien que dans les deux Indes ; les *patates* ou *pommes de terre*, ce fruit que nous avons tiré du Pérou, donne une sorte de pain très-commun dans ce pays-là, & qui doit le devenir dans les diverses contrées de l'Europe.

Différens peuples se nourrissent de quelques semences & de certains fruits qui leur tiennent lieu de pain. A la Chine, dans l'Égypte, dans la Perse, dans tout l'Indostan, au Japon, dans le Bengale, sur la côte de Coromandel, dans l'Éthiopie ; sur les côtes d'Afrique, dans l'Amérique méridionale, on ne mange que du riz au lieu de pain. Le riz en bouillie, ou sous quelque autre forme que ce puisse être, est un des alimens les plus salubres & les plus nourrissans que l'on connoisse. Les Californiens ne recueillent ni grain, ni légumes, ce qui leur en tient lieu, c'est le fruit d'un arbre appelé *pitahayas*. C'est une espèce de hêtre, dont les branches sont cannelées, verticales, & forment un très-beau bouquet ; elles n'ont point de feuilles, & le fruit naît des tiges. Ce fruit est fait comme un marron d'Inde, & armé de piquans ; mais sa chair ressemble à celle de la figue ; avec cette différence, qu'elle est plus molle & plus succulente. Il y en a du blanc, du rouge & du jaune, mais d'un goût très-exquis. La

Californie est un pays froid, dont les plantes supporteraient sans peine les climats les moins chauds de l'Europe.

On fait que les châtaignes sont le principal aliment des peuples de la Savoie, comme aussi des montagnes de Pistoia & du Casentin, dans le grand Duché de Toscane. Tous les habitans de ces contrées sont bien portans & pleins de vigueur; il n'est pas rare d'y voir des gens qui vivent au-delà de cent ans.

Le fruit du chêne fut la première nourriture des nations encore barbares. Aujourd'hui, plusieurs peuples se nourrissent de gland. Il est des espèces de chênes dont le fruit est trop amer pour être mangé; dans ce cas même, on peut remédier à cet inconvénient, par la torréfaction. Une eau de chaux pourrait aussi le rendre doux ou moins désagréable.

Enfin il y a plusieurs plantes dont on n'a pas jusqu'ici tiré du pain, mais qui pourraient être d'un grand usage dans les tems de cherté, & servir à notre nourriture, à peu près comme le pain. Les *patates* que les Espagnols appellent *camotes*, croissent dans les Indes, où l'on en fait différens mets. Plusieurs s'en trouvent si bien, qu'ils ne font plus aucun usage du riz ou du pain. Les *pommes de terre* peuvent être du même

usage. Nous en avons parlé ci-devant, & M. BERTRAND s'attache à en recommander l'usage.

On indique encore dans cet article, un très-grand nombre de plantes qui croissent sans culture dans nos campagnes ; tels sont le *bled de vache*, le *chiendent*, la *belle de nuit*, le *nez-coupé*, la *macre* ou *saligot*, la *terre-noix*, la racine de *scorfonere*, celle de *chicorée sauvage*, celle de la *scille*, le fruit du *nefflier épineux*, celui du *micacoulier*, celui du hêtre ou *fau*, celui du *chinorodon*, le *lupin*, la fleur de trefle, & plusieurs autres. Il faut lire dans l'ouvrage même tous les détails intéressans qu'on a recueillis.

Nous réservons ~~pour~~ le mois prochain l'extrait des arts du Vermicellier & du Boulanger. Ce que l'on vient de lire touchant l'art du Meunier, doit faire connaître l'importance de l'ouvrage que nous annonçons, & nous ne doutons pas que le public ne le reçoive avec empressement, & de manière à inciter M. BERTRAND à continuer un travail aussi utile, en y consacrant tout le soin & toute l'application qu'il mérite. Les dix planches qui accompagnent ce premier volume, sont gravées avec le plus grand soin ; elles font honneur au burin de M. CHRETIEN DE MECKEL,

très-célebre graveur à Bâle, qui s'est chargé de cette partie, & qui l'a exécutée d'une maniere bien supérieure aux gravures des cahiers des arts imprimés à Paris.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES  
DE L'EUROPE.

A L L E M A G N E.

I. *Réponse aux objections d'un Théiste, ou supplément aux lettres sur l'état présent du christianisme.*

L'OUVRAGE dont nous nous proposons de donner l'extrait, est de M. ROUSTAN, Pasteur de l'Église Helvétique de Londres: Cet auteur s'est déjà fait connaître très-avantageusement dans la république des lettres, par son livre intitulé, *Offrande aux autels & à la patrie*, qui mérite ce beau nom, par la force & l'énergie avec laquelle il y défend les intérêts de la religion & des mœurs, qui sont les deux plus solides bases des états. Il publia ensuite ses *lettres sur l'état présent du christianisme*, qui avaient pour

but de le justifier de toutes les fausses imputations que les incrédules lui ont intentées, & de prouver que c'est moins à la religion chrétienne qu'à l'abus de cette religion, qu'on doit attribuer tous les maux qu'elle paraît avoir causés : ce dernier ouvrage a été destiné à servir de suite au précédent, & l'auteur s'y est proposé de répondre aux objections directes que font les ennemis de la religion, contre divers passages & divers faits qui se trouvent, tant dans l'ancien que dans le nouveau Testament. L'amour de la vérité & de la vertu, une intime conviction de la divinité de l'évangile, des vues profondes, un style mâle & concis, des expressions singulièrement énergiques & heureuses, caractérisent les écrits de l'auteur, comme l'on en pourra juger par l'extrait de ces lettres qui sont au nombre de six, & qui, selon son propre aveu, renferment moins des preuves nouvelles en faveur de la religion, qu'un résumé des réponses faites déjà plusieurs fois à des difficultés sans cesse répétées.

Ces lettres sont dialoguées. M. R. s'y crée un adversaire, pour avoir occasion de le combattre. Cet adversaire supposé admettre les grands principes de la religion naturelle, croit voir dans la révélation, des raisons suffisantes pour la rejeter ; il propose ses dou-

tes. Dans la première lettre ses objections roulent sur la multiplication surprenante des Israélites en Egypte, qui lui paraît impossible, vu le petit nombre des enfans de Jacob qui vinrent s'y établir, & le peu de tems qui s'est écoulé jusqu'à celui où ils en sortirent; sur le vol prétendu qu'ils firent aux Egyptiens, & qui lui semble opposé à la justice & à la bonne foi; sur la destruction des Cananéens; sur la partialité de Dieu, en favorisant les Juifs seuls d'une révélation; enfin sur le silence profond de Moïse, touchant une vie à venir. Avant que de répondre à ces objections, l'auteur s'étaye de cette remarque, que chaque science a ses obscurités, & chaque système ses énigmes; qu'ainsi la révélation peut avoir les siennes, sans que pour cela notre foi doive en être ébranlée. Reprenant ensuite chacune des difficultés proposées, il suit pied à pied son adversaire, & les réfute successivement. A la prodigieuse multiplication des Hébreux en Egypte, qui étonne si fort son antagoniste, il répond que ce qui a de quoi surprendre, en jugeant d'après ce qui arrive de nos jours, ne surprend plus, si on se transporte au tems de cet événement; que tout diminue la population parmi nous, au lieu que tout la favorisait parmi les Hébreux; que le célibat, fruit amer du luxe

aujourd'hui si commun, & presque en honneur, leur était inconnu ; que bien loin de redouter comme nous un grand nombre d'enfans, ç'était pour eux une véritable richesse, & une marque assurée de la bénédiction céleste ; que leur genre de vie, le lieu de leur demeure, leurs travaux, leurs occupations, tout contribuait à augmenter la population parmi eux ; que l'eau du Nil donnait aux femmes une plus grande fécondité que par-tout ailleurs ; qu'on ne doit par conséquent pas juger de leur population par la nôtre. Au vol prétendu des Juifs envers les Egyptiens, il oppose, qu'ils avaient effuyé les travaux les plus rudes à leur service ; qu'au lieu de la récompense qu'ils en devaient attendre, ils n'en avaient reçu que les plus cruels traitemens ; que ne pouvant citer les Egyptiens à un tribunal équitable, Dieu qui est le pere de tous les hommes, & l'auteur de tous leurs biens, pouvait autoriser des opprimés à se payer par leurs propres mains, de ce dont ils n'auraient jamais été payés autrement ; qu'enfin il n'est pas vrai qu'ils aient emporté la vaisselle des Egyptiens à pure perte pour eux, puisqu'ils leur laissaient leurs maisons, leurs champs, leurs jardins, leurs granges & leurs meubles trop embarrassans à transporter. A l'objection si souvent re-

battue , de la destruction des Cananéens ; M. R. répond que la justice de Dieu l'engage à punir les nations coupables , soit pour ne pas les enhardir au crime par l'impunité , soit pour donner un exemple à leurs voisins , qu'elles pouvaient dépraver à la longue ; que les Cananéens étaient dans ce cas , puisqu'à en croire les auteurs sacrés , l'impureté , l'adultère ; l'inceste , les sacrifices humains , tout ce que la débauche , en un mot , a de plus infame , & l'idolâtrie de plus atroce , se trouvait parmi eux ; que s'il y eut des innocens qui périrent dans l'exécution de cette sentence , cette raison triomphante contre un prince qui en agirait ainsi , ne fait rien contre Dieu , qui ne prive jamais ses créatures de rien dont il ne puisse les dédommager magnifiquement ; que si Dieu ne les punit pas lui-même , comme les villes de Sodome & de Gomorre , c'est pour constater d'autant mieux la cause de leur condamnation , en la faisant exécuter par une autre nation menacée des mêmes châtimens , si elle commettait les mêmes horreurs ; qu'enfin l'on ne peut pas dire qu'en soumettant seulement aux Juifs les Cananéens , les deux peuples y auraient gagné ; que les vaincus auraient renforcé les vainqueurs , & que les vainqueurs auraient réformé les mœurs

des vaincus, parce que ce principe est démenti par toute l'histoire ; que les Perses adoptèrent toute la mollesse des Babylo niens ; les Grecs, les vices des Perses, & les Romains, le faste & la luxure des Grecs. Qu'ainû donc les Hébreux en asservissant les Cananéens, ne les auraient pas corrigés, mais que les Cananéens les auraient pervertis, rien n'étant plus vrai en politique comme en morale, que cet axiome : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. A la partialité de Dieu, en accordant aux Juifs une révélation, M. R. répond que l'impartialité de Dieu ne l'oblige point à mettre une parité exacte dans les graces qu'il verse sur toutes ses créatures ; qu'on ne peut pas mieux expliquer pourquoi tels ou tels ont plus d'esprit, de talens, de fortune, que tant d'autres ; qu'ayant tous reçu de très-grands bienfaits, comme l'existence, la raison, & l'espérance d'un bonheur infini, nous aurions tort de nous plaindre de ce qu'il a favorisé quelques-unes de ses créatures de quelques graces particulières ; que ce serait, comme dit J. C. avoir l'œil mauvais de ce que Dieu est bon. Que Dieu serait partial & injuste, s'il n'exigeait pas plus de celui qu'il a éclairé du double flambeau de la raison & de la révélation, que de celui qui n'a pu se con-

deuire que par le premier ; qu'enfin plus on rabaisse les Hébreux , plus on leur reproche un esprit lourd & pesant , plus on justifie l'impartialité de l'Être suprême , puisqu'en leur accordant une révélation , il n'a fait que rétablir la balance entr'eux & les autres peuples. La dernière objection qu'examine M. ROUSTAN dans cette lettre , est que Moïse n'a point parlé aux Juifs de la vie à venir. En convenant qu'il ne l'annonce expressément nulle part , il soutient qu'il ne lui était point nécessaire de le faire , parce que ce dogme était non seulement connu , mais reçu des Juifs , ce qu'il prouve par cette expression de plusieurs patriarches , qu'ils étaient voyageurs sur la terre , qu'ils allaient rejoindre leurs peres. Des gens qui n'auraient pas cru à une autre vie n'auraient point tenu ce langage. Il le prouve encore par la défense que fit Moïse d'évoquer les morts , ce qui aurait été ridicule s'il les eût cru anéantis ; & par leur histoire de même que par leurs écrits. Saül évoque l'ombre de Samuel ; Salomon dit que le corps retourne en terre , d'où il a été tiré , & que l'esprit retourne à Dieu , qui l'a donné. Si donc Moïse n'énonça pas en termes formels l'attente d'une vie à venir , c'est que les Juifs la croyaient déjà. D'ailleurs , il vit qu'ils étaient trop grossiers pour

être mus par l'espérance ou les craintes d'une autre vie ; que s'ils l'admettaient, c'était moins par persuasion, que parce qu'ils avaient trouvé ce dogme établi ; qu'il fallait leur montrer des vignes, des oliviers, des troupeaux nombreux, s'il voulait les rendre dociles, & qu'il en agit avec eux comme un médecin sage, qui ne prescrit point un régime unique à tous les malades, mais qui le varie suivant leurs tempéramens.

*Lettre II.* LA première objection que fait dans cette lettre l'adversaire de M. ROUSTAN, est tirée d'un grand nombre d'évangiles, qui parurent dès les premiers siècles de l'église, & dans lequel on ne peut pas distinguer les véritables. Il répond à cela en prouvant ces deux propositions : la première, que nos livres saints sont bien l'ouvrage de ceux dont ils ont porté jusqu'ici le nom. La seconde, qu'ils nous sont parvenus dans toute leur pureté. Il prouve sa première proposition, en observant d'abord, qu'outre que les chrétiens du premier siècle reçurent unanimement les livres sacrés, comme étant les ouvrages de ceux à qui nous les attribuons, les philosophes païens eux-mêmes, qui se déclarèrent contre la religion chrétienne, tels qu'un Celse, un Porphyre, en emprun-

terent les faibles traits qu'ils jetterent contre elle; preuve sans réplique qu'ils les regardaient comme authentiques; & si les hérétiques nierent quelques-uns de ces livres, (ce qu'ils ne firent que pour favoriser leur cause) du moins reconnurent-ils la plupart des faits essentiels qu'ils contenaient; en sorte que les faux évangiles qui parurent, se rapportaient parfaitement avec les nôtres sur les articles capitaux. D'ailleurs, l'auteur remarque & prouve que le nombre de ces évangiles ne fut pas si grand qu'on le prétend, qu'on donna différens noms au même évangile, qui le firent passer pour autant d'évangiles différens, & que si dans le second siècle les hérétiques furent plus téméraires, le décri général où tomberent leurs ouvrages, les firent bientôt rentrer dans le néant. Quant au doute qu'ont fait naître quelques-uns des livres canoniques, ce doute même met, selon lui, leur authenticité au dessus de toute conteste, puisqu'il prouve (ce que confirme en effet l'histoire ecclésiastique) qu'on n'en admettait aucun qu'après l'examen le plus rigoureux; & les premiers chrétiens eurent divers criteriums pour juger de l'authenticité de ces livres. Il prouve la seconde proposition, en assurant qu'une altération importante des livres sacrés eût été impossible;

car, dit-il, en faisant même la supposition la plus favorable aux soupçons & aux entreprises, favoir, que les chrétiens n'eussent formé qu'une société peu nombreuse, concentrée dans un seul canton, un imposteur qui eut entrepris d'altérer le texte sacré, aurait infailliblement échoué ; car il n'aurait pu exécuter son dessein sans enlever tous les exemplaires alors existans de ce livre. Et comment faire cet enlèvement ? Au moindre soupçon, chaque chrétien se ferait tenu sur ses gardes, & n'aurait pas voulu se dessaisir de l'exemplaire qu'il avait en main ; que si cependant, ce qui aurait été plus facile, il eût été muni de l'ordre d'un Prince, & qu'il eût enlevé tous les exemplaires, pour y faire des changemens à sa volonté, il n'aurait pu effacer de tant de cerveaux les impressions précédentes, faire croire à tant de personnes qu'elles n'avaient point lu dans les livres sacrés ce qu'elles y avaient lu en effet, & qu'enfin cette altération déjà impossible dans un seul pays, l'aurait été à plus forte raison, quand il aurait fallu la faire dans tous les royaumes. L'auteur examine ensuite la faiblesse des raisons sur lesquelles on a voulu appuyer ces soupçons de falsification, & il finit cette lettre par une vigoureuse sortie sur les insensibles qui affirment toujours & ne prou-

vent jamais rien, & qui se contentent de réchauffer en beau style de vieilles objections, auxquelles on a déjà répondu plusieurs fois d'une manière triomphante.

*La suite pour le mois prochain.*

## F R A N C E.

II. *Histoire civile & naturelle du royaume de SIAM, & des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770. Par M. TURPIN. A Paris, chez Costard, rue S. Jean de Beauvais; 2 vol. de plus de 400 pag. chacun.*

M. TURPIN a rédigé cet ouvrage sur les manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, & par d'autres missionnaires qui ont long-tems résidé en ce royaume. Le premier volume contient la description civile & naturelle de Siam, & des mœurs de ses habitans. Cette description est extrêmement curieuse; on en jugera par les traits que je vais rassembler.

Outre le palais du roi & celui de l'héritier présomptif de la couronne, on remarque à Siam plusieurs autres édifices dont l'extérieur semble annoncer la demeure d'un puissant monarque. Ce ne sont que les écuries des éléphans qui sont montés en grade,

soit par leur beauté, soit par leur instinct particulier. On les élève avec beaucoup de soin ; & quand leurs qualités répondent aux peines de leur instituteur , le monarque leur confere le titre de Comte , de Marquis ; ensuite de Duc , & enfin de Pair. Le prince des éléphants a son logement à part, où il est servi par des officiers qualifiés.

Il est un jour de l'année où les Siamois pratiquent une cérémonie assez semblable à celle du bouc émissaire qui était en usage chez les Juifs. On choisit une femme flétrie par ses débauches , on la porte sur un brancard par toutes les rues , au son des tambours & des hautbois. Tout le monde lui vomit des injures & lui jette de la boue au visage. Après l'avoir bien promenée par la ville , on l'abandonne sur un fumier , & quelquefois sur des buissons d'épines , hors des remparts , avec défense d'y jamais rentrer. Cette cérémonie inhumaine & superstitieuse est fondée sur la persuasion où l'on est que cette femme fait tomber sur elle toutes les malignes influences de l'air & des esprits mal-faisans.

Les femmes Siamoisés , toujours occupées de détails domestiques , n'ont pas le tems d'entretenir des intrigues. C'est encore l'épouse qui laboure la terre ; elle s'éveille  
des

dès le point du jour, & préparé à son souverain indolent, un déjeuner de riz & de poisson salé, qu'il prend. Après ce premier repas, il s'endort jusqu'à l'heure du diner, & quand il a satisfait son appétit, il se livre encore au sommeil qu'il n'interrompt que pour jouer ou prendre quelque divertissement, en attendant l'heure du souper. L'épouse humble & soumise n'a ni le privilège de s'asseoir, ni celui de manger avec son mari; elle est vigilante & soigneuse à préparer les mets, & quand on a deservi, elle se retire pour manger à son tour. Jamais elle ne se promène dans le même *ballon*, (espece de barque Siamoise) & lorsqu'elle est admise dans la couche conjugale, on lui donne un oreiller plus bas, pour lui faire sentir son infériorité.

Les Siamois énervés par le vice du climat, ont toujours trop redouté les fatigues de la guerre, pour avoir fait des progrès dans l'art militaire. Cent Siamois, à la vue d'une épée, prennent la fuite. Ils aiment mieux faire des esclaves que de se débarrasser de leurs ennemis par le fer. Lorsque deux armées se rencontrent, celle qui la première fait sa décharge, est assurée de la victoire: le sifflement des balles met dans l'autre l'épouvante & la confusion.

Les prisons de ce pays offrent le specta-

de le plus attendrissant. C'est là que gémit une infinité de misérables auxquels on refuse même la compassion qu'on accorde dans d'autres pays aux animaux inutiles & mal-faisans. Ce n'est point le gouvernement qui pourvoit à leur subsistance. On les voit errer par la ville enchaînés sept à sept ensemble ; ils vont de porte en porte quêter leur subsistance , & dévorés par la faim , ils ravissent souvent ce qu'on leur refuse. Leur sort pendant la nuit est encore plus rigoureux ; on les enferme dans un grand cercle de pieux à double rang , couvert de feuillages. Tous ces criminels , outre les fers dont ils sont chargés le jour , ont encore les pieds retenus entre deux pièces de bois , & leur cou passé dans une échelle de six à sept pieds de long. C'est ainsi que dans les momens destinés au repos , ils éprouvent un nouveau supplice. On les oblige encore de crier toute la nuit tour à tour : *moi , un tel , de tel endroit , je suis ici detenu pour tel crime ;* & lorsque personne ne crie , le géôlier qui est de garde vient les réveiller à coups de baton. Les insectes & la corruption de l'air redoublent les horreurs de cet enfer anticipé : aussi les Siamois regardent-ils la prison comme une image des demeures infernales.

Les criminels qu'on punit sans leur in-

fliger la peine de mort, font expofés dans le marché aux yeux du public : c'eft à peu près la même peine que le pilori en France. Les châtimens de la juftice font fi ruineux, que ceux dont on ne meurt pas, épuifent la fortune de ceux qui les ont foufferts. Il n'eft point de coup qui ne coûte au moins quarante fols ; fans compter ce que l'on donne à l'exécuteur pour tempérer la violence de fon bras. Les piquures fur la tête font les plus chères : chacune paie huit livres de droit dans toutes les procédures, foit civiles, foit criminelles.

La légiflation, pour prévenir les crimes, a impofé plufieurs obligations qui confondent l'innocent avec le coupable. Quand on trouve un cadavre, on étend des cordes de cent toifes en cent toifes, dans les lieux où l'affaffinat a été commis. Tous les habitans renfermés dans cette enceinte paient une amende proportionnée à la proximité du lieu du délit. Le vol que plufieurs nations puniffent de mort, eft réparé en payant le double de ce qui a été pris, & le juge entre en partage de la reftitution.

Les exercices du corps font regardés chez les Siamois comme des fatigues qui ne conviennent qu'à des efclaves, & non comme un moyen de donner au corps des graces, & aux membres de la flexibilité. L'art de

dresser un cheval est absolument ignoré. Tous les Siamois marchent avec peine, & leurs jarrets sont toujours engourdis, parce qu'ils sont dans l'habitude de les tenir pliés; & s'ils vont dans leurs jardins, c'est moins pour s'y promener que pour y respirer le parfum des fleurs & la fraîcheur des eaux. Par une contradiction singulière, ces hommes croupissant dans une éternelle inaction, sont aussi infatigables qu'adroits à manier la rame, qui épuise les forces des peuples les plus robustes.

Il est surprenant que dans toute l'Inde, l'enfance ait les mêmes amusemens qu'en Europe. On a peine à concevoir comment des jeux qui ne sont pas inspirés par la nature ont été établis chez des peuples qui n'ont jamais eu de relations entr'eux. Les enfans, à Siam comme à Paris, s'amusement aux jeux des barres, de la toupie & du ballon.

Quoique la nature ait refusé aux Siamois l'organe d'une voix agréable, le chant est leur passion dominante, & depuis l'origine de leur monarchie, les audiences que le Monarque donne aux ambassadeurs, se passent en chantant. Ils ne se rendent au temple qu'en chantant. L'usage de la note leur est inconnu; ils chantent sans principe & sans méthode. Enfin cette passion est si gé-

fiérale, que les premiers missionnaires mirent en chansons latines les regles du rudiment, pour mieux les graver dans la mémoire de leurs disciples, & ce moyen eut le plus heureux succès.

L'anatomie & la chirurgie font fort imparfaites à Siam. On fait prix avec un médecin qui s'engage à guérir le malade, moyennant une certaine somme qu'on est dispensé de lui payer, s'il ne réussit pas. La première opération est de faire fouler aux pieds le malade étendu par terre, parce qu'ils sont persuadés qu'en amollissant le corps, ils donnent une issue aux humeurs viciées. Ils usent de ce remède violent sur les femmes enceintes, pour leur procurer un accouchement moins laborieux.

L'horlogerie n'a inventé chez eux que des moyens incertains pour mesurer le tems. On n'y voit point d'horloges à roues : c'est avec un vase où l'eau entre par un trou, qu'on distingue les heures ; & chaque fois qu'elles se succèdent, des hommes gagés frappent sur des bassins de cuivre, pour avertir qu'un nouveau tems succede à celui qui n'est plus.

On croit dans ce pays au système de la métémpsychose. Quoiqu'en général la religion y soit mal observée, il s'y trouve des dévots qui se livrent aux superstitions les

plus minutieuses. La crainte d'écraser ~~de~~ infecte en marchant leur fait prendre toutes sortes de précautions, pour ne point se fouiller d'un pareil sacrilege. Ce respect s'étend jusques sur les arbres, dont ils n'osent élaguer les rameaux, de peur de leur faire des incisions douloureuses. Un Français excita un scandale public pour avoir fait abattre dans son jardin un arbre qui lui bornait la vue. La charité compatissante pourvoit aux besoins des animaux utiles & nuisibles. C'est un grand mérite, selon eux, d'ouvrir la porte d'une cage pour délivrer un oiseau de sa captivité.

Cette religion a aussi ses fanatiques. Il y a quelques années qu'un Talapoin ennuyé de l'uniformité de la vie monastique, se retira dans un temple pendant la nuit, pour faire de son corps un holocauste à son idole. Il se couvrit de toile enduite de soufre & de goudron, & y ayant mis le feu, il fut bientôt consumé. Le matin à l'ouverture du temple, ses confrères furent tres-surpris de le voir étendu aux pieds de l'idole. Le bruit de ce sacrifice fut bientôt répandu; tout le peuple accourut pour rendre ses hommages à ce prétendu martyr. Le roi ordonna qu'on lui fit des funérailles magnifiques, & il se chargea de la dépense. Tout le clergé assista à la cérémonie funebre;

Les jeux & les spectacles offrirent des amusemens variés pendant plusieurs jours, & les Talapoins profitant de la pieuse extravagance de leur confrere, reçurent d'abondantes aumônes. Les honneurs rendus à la mémoire de cet insensé, donnerent à un autre l'idée de suivre son exemple. Il s'enferma dans le temple, où il se couvrit de toile huilée, à laquelle il mit le feu ; mais aussi-tôt que la flamme lui eut fait sentir les premières douleurs, il secoua ses habits, & en fut quitte pour avoir la peau un peu brûlée. Au lieu des honneurs qu'il attendait pour prix de ce sacrifice, il n'essuya que les railleries de ses confreres, & le mépris du public.

L'instinct des éléphans est singulier. On voit tous les jours ces animaux faire, à la voix de leurs palefreniers, tout ce qu'ils leur commandent, comme de saluer ceux devant lesquels ils passent, ramasser avec leur trompe ce que leurs conducteurs qui sont montés sur leur cou, laissent tomber, & le leur remettre aussi-tôt. Cet animal s'affectionne extraordinairement à ceux qui ont soin de leur donner à manger. L'on en a vu un exemple à Pondichéri, à l'égard d'un soldat fort ivrogne, qui tous les jours donnait quelques fruits à un éléphant. Un jour ce soldat ivre, après lui avoir donné

des fruits comme à l'ordinaire , s'endormit à ses pieds : l'animal se mit à le froter légèrement avec sa trompe. D'autres soldats craignant , qu'avec les caresses , il n'écrasât leur camarade , voulurent l'enlever. L'éléphant , loin de le souffrir , présenta ses dents à quiconque voulait l'approcher , & garda cet homme jusqu'à ce qu'il fût réveillé.

Il y a beaucoup d'insectes dans ce pays. Rien ne donne un plus beau coup d'œil la nuit , que de voir un arbre tout couvert de mouches luisantes ; il paraît orné de quantité de petits feux brillans qui s'éteignent & se rallument presque en même tems. Ces mouches ne font pas mal-taisantes ; les enfans en prennent & badinent avec elles. On apperçoit facilement qu'elles donnent cette lumière lorsqu'elles s'enflent un peu , & tirent l'air à elles.

A la fin de ce premier volume , l'auteur donne un précis des usages & coutumes des autres peuples de l'Inde. A Surate , la cour & la noblesse professent la religion musulmane ; mais la multitude est plongée dans les plus grossières superstitions. Leurs temples sont remplis de figures monstrueuses , objets de leur culte. On voit sur les autels la tête d'un sanglier , les cornes d'une vache , la queue d'un crocodile , & les pieds d'un griffon. Le plus révééré de leurs pro-

phètes s'appelle *Ram*. Ils lui rendent les mêmes honneurs qu'à Dieu , & pour justifier leur idolatrie , ils disent que l'Être suprême réside en lui. Ils ont encore un arbre qui participe aux honneurs de la divinité. Sa propriété est particulière : ses branches se penchent à terre , où prenant racine , elles forment un nouvel arbre sans se détacher du premier , de sorte que d'un seul arbre sort toute une forêt que l'on révere comme un bocage sacré.

Il y a dans Bengale une idole qui attire une multitude d'Indiens. Quand on la porte en procession , les dévots se précipitent sous les roues du charriot ; ceux qui sont blessés se félicitent de cette faveur , & l'on honore comme martyrs ceux qui sont écrasés. Leur morale est pure , mais leurs cérémonies paraissent avoir été enfantées dans le délire. C'est , selon eux , un crime digne de punition éternelle , d'ôter à un animal la vie que Dieu lui a donnée , & la crainte d'attirer un moucheron dans leur bouche , les empêche de respirer. Rarement ils allument un flambeau , de peur qu'un papillon ne vienne s'y brûler. Ils nettoient avec une exactitude minutieuse l'endroit où ils veulent s'asseoir , pour en écarter les insectes qu'ils pourraient écraser. C'est une œuvre méritoire de racheter la vie aux animaux

que les étrangers destinent à leurs repas , & quand un Portugais a besoin d'argent , il parcourt les rues avec des oiseaux , disant qu'il va bientôt les manger : alors les dévots alarmés lui donnent de l'argent pour lui enlever sa proie.

Le second volume de cet ouvrage n'est pas à beaucoup près aussi piquant que le premier. On y trouve néanmoins plusieurs chapitres intéressans , contenant l'histoire d'Etienne Phaulcon , Grec d'origine , qui parvint à s'élever jusqu'à la place de premier ministre d'un des rois de Siam. C'est lui qui appella les Français dans cet empire , & qui envoya à Louis XIV une célèbre ambassade. Le reste de ce volume n'est qu'un récit des guerres des Siamois avec les nations voisines. Tous ces peuples n'ont point encore approfondi le grand art de s'égorger les uns les autres , & leurs fastes militaires n'offrent que des révolutions subites , exécutées par un tas de barbares également dénués de courage & de discipline.





III. *Eloge de François de Salignac, de la Motte Fénelon, Archeveque de Cambrai, Précepteur des enfans de France; discours qui a concouru pour le prix de l'Académie Française en 1771, avec cette épigraphe, Alex periculosum opus. A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie Française, grand'jalle du Palais.*

CET éloge n'est pas écrit d'un style aussi soutenu que ceux que l'Académie a adoptés; mais peut-être que les morceaux de marque y sont traités avec plus de fermeté & d'énergie. L'auteur suit tout uniment la marche historique; son discours n'a ni parties ni divisions. Comme nous craignons de fatiguer nos lecteurs par des extraits d'ouvrages sur le même sujet, nous nous contenterons de citer une des meilleures tirades de ce panégyrique. Elle a pour objet l'éducation des souverains; on pourra la joindre au parallèle que nous avons fait des deux morceaux de M. De la Harpe & de M. l'abbé Maury, sur la même matière.

“ C'est à Fenelon, dit l'auteur du nouvel  
 „ éloge, qu'il est donné de préparer le res-  
 „ sort de la félicité ou de la désolation d'un  
 „ grand peuple. Ce n'est pas sans terreur

„ qu'un homme entre dans un tel minif-  
 „ tere , quand il en est digne. Quel rôle  
 „ effrayant en effet d'avoir à répondre à  
 „ vingt millions d'hommes, de la vertu d'un  
 „ seul, mais d'un seul dont le caprice influe  
 „ sur le sort de tous ; d'un seul dont un  
 „ vice peut bouleverser des empires ; un  
 „ défaut, faire ruisseler le sang ; une fantai-  
 „ sie, troubler le monde ! Comment dormir  
 „ ainsi garant de tout aux yeux d'un public  
 „ sévère & intéressé, d'un public qui vous  
 „ rend responsable *du possible & de l'im-*  
 „ *possible* ; qui s'en prend à vous des suites  
 „ d'une organisation imparfaite qu'il ignore ;  
 „ comme d'un mauvais pli que vous aurez  
 „ donné ou laissé prendre ; des torts de  
 „ la nature comme des vôtres , & qui ,  
 „ *dans cette rigueur extrême est encore juste ;*  
 „ *parce que la nature a toujours moins de*  
 „ *tort que vous , & que la nature jeune ne*  
 „ l'a presque jamais ? où puiser un courage  
 „ qui suffise, lorsqu'à ces dangers inhérens  
 „ à notre essence, vient se joindre la foule  
 „ des institutions fausses, des longs préju-  
 „ gés & des vieux abus ; quand il faut à la  
 „ fois combattre les vices de l'humanité ,  
 „ & ceux des loix mêmes, le poison du  
 „ cœur humain & le venin des cours ; quand  
 „ tout, jusqu'au costume révééré, jusqu'au  
 „ despotisme de l'étiquette, conspire à re-

„ nouvellcr les têtes de l'hydre qu'il faut  
 „ abattre ? De quel œil M. de Cambrai dut-il  
 „ envifager cette multitude d'absurdités ju-  
 „ gées indispensables, de minuties graves,  
 „ mais établies, mais consacrées comme  
 „ bases de l'éducation des princes, mais  
 „ *militant de concert* pour les corrompre,  
 „ & qui, si nous n'étions Français, nous  
 „ feraient croire à un miracle plutôt qu'à  
 „ la bonté *d'un roi né roi* ? A quel mon-  
 „ trueux aveuglement reserve-t-on des in-  
 „ fortunés qui n'ouvrent les yeux que pour  
 „ contempler un *culte idolatre de leurs per-*  
 „ *sonnes*, des enfans qui, dès qu'ils voient,  
 „ voient des hommes prosternés devant  
 „ eux, c'est-à-dire, l'humiliation de toutes  
 „ les forces devant toutes les faiblesses ?  
 „ Quelle doit être leur première idée, dès  
 „ qu'ils ont pressenti le respect superstitieux  
 „ d'une nourrice tremblante, osant à  
 „ peine toucher aux langes des êtres débi-  
 „ les qui *lui doivent de vivre* ? La nature  
 „ veut que l'enfant souffre ; elle le veut,  
 „ pour que la commifération foit sa pre-  
 „ mière pensée, & la reconnaissance sa se-  
 „ conde. Voilà l'ordre de la nature, & vous  
 „ le pervertissez. Cet enfant roi crie : est-ce  
 „ une main protectrice, paternelle & puis-  
 „ sante que vous leur tendez ? non, vous  
 „ l'étonnez par un effroi tumultueux qui

„ trouble ses sens, les tourmente, & qui  
 „ détruisant jusqu'au bien que vous vou-  
 „ lez lui faire, lui va bientôt faire accroire  
 „ que la nature est troublée parce qu'il  
 „ pleure. Il ne peut se soutenir: on le porte  
 „ en pompe. Il sort: une garde prend les  
 „ armes. Il a peur de votre hommage, &  
 „ vous le lui offrez! que pensera-t-il au  
 „ spectacle de vos prosternations? Vous  
 „ voulez donc qu'il prenne son berceau  
 „ pour un autel, lui pour un Dieu! . . . .  
 „ Et vous tous alors, pour qui vous pren-  
 „ dra-t-il? O princes malheureux de l'être,  
 „ qui naissez dans l'orgueil, croissez dans  
 „ le mensonge, vivez dans l'adulation & la  
 „ toute-puissance, combien ne faut-il pas  
 „ que vous soyiez nés bons, pour n'être  
 „ pas les plus méchans des hommes? „

Il y a beaucoup de choses à reprendre  
 dans ce morceau. Lorsque *la nature donne*  
*à un prince une organisation imparfaite*, ce  
 qui n'est pas sans exemple, il n'est pas vrai  
 qu'elle ait moins de tort que son instituteur.  
*Le possible & l'impossible, la nature jeune,*  
*un culte idolâtre de leurs personnes, des êtres*  
*qui lui doivent de vivre, militant de con-*  
*cert, la reconnaissance sa seconde*: toutes ces  
 expressions sont ou impropres ou peu ora-  
 toires. On ne peut gueres finir une phrase  
 d'une manière moins harmonieuse & plus  
 sèche, que par ces mots, *d'un roi né roi.*

Toutes ces observations n'empêchent pas que cette tirade ne soit pleine de chaleur, de noblesse, d'idées fortes. En général, il y a beaucoup de réflexions ou neuves ou forcées dans ce discours, & l'intention de l'auteur a été probablement de lui donner un air philosophique, ce qui l'éloigne de ce style naturel & peu recherché du célèbre archevêque dont il fait l'éloge. On a remarqué encore que cet ouvrage d'éloquence débute comme une simple vie, *François de Salignac de la Motte Fénelon, Archevêque de Cambrai, Prince du S. Empire . . . . naquit en Périgord, &c.* & cependant l'auteur a omis plusieurs endroits de la vie de ce prélat, entr'autres le détail de ses persécutions, qui pouvait fournir un morceau fort touchant, & il a passé légèrement sur le trait le plus brillant de l'histoire de Fénelon, sur la condamnation de son propre livre, qu'il eut le courage de faire lui-même dans la chaire de sa cathédrale.

IV. *Eloge de M. François Salignac de la Motte Fénelon, précepteur des enfans de France, archevêque de Cambrai, & l'un des 40 de l'Académie Française; par M. Doigni du Ponceau. A Paris, chez Lejay, rue S. Jacques.*

Voici enfin le dernier éloge de M. de Fénelon; c'est aussi le plus faible des qua-

tre discours qui ont été imprimés. Le meilleur morceau de cet ouvrage est celui où l'auteur parle du Télémaque ; il y a du naturel & de la vérité.

V. *Parallele de trois discours qui ont concouru pour l'éloge de M. de Salignac de la Motte Fénelon ; le premier par M. de la Harpe ; le second, par M. l'abbé Maury, & le troisieme ayant pour devise : Alexæ periculofum opus. A Alethopolis.*

CE parallele ne s'est point vendu : on s'est contenté d'en envoyer une centaine dans Paris à différens particuliers. Il paraît que c'est la production de quelque jeune homme qui n'a pas encore le goût formé. Son but est de mettre le discours de l'anonyme au dessus de ceux que l'Académie a préférés : je crois qu'il trouvera peu de littérateurs de son sentiment. Il fait entendre sur la fin de son parallele, que cet anonyme n'a pas obtenu le prix, parce que son style est dans le goût de l'antiquité, & c'est justement celui qui a le goût le plus moderne de tous ceux qui ont travaillé sur le même sujet.

#### N O T I C E S.

VI. On trouve à Paris chez Claude-Antoine Jombert fils aîné, libraire rue Dauphine, 3 vol. in-douze intitulés *maniere de bien juger des ouvrages de peinture*, par feu M.

M. l'abbé Laugier, le même à qui la littérature française est redevable de l'histoire de Venise. Cette production est très-nécessaire, sur-tout aux amateurs ; elle les met en garde contre tant de faux jugemens qui souvent entraînent avec eux des acquisitions trop chèrement payées. L'auteur s'éleve avec raison contre l'emploi des vernis, & la multiplicité des glaces ; cet ouvrage, en un mot, est du petit nombre de ceux qui méritent d'être achetés & d'être lus.

VII. *Elémens de chirurgie pratique*, faisant partie des œuvres du célèbre Ferrein, docteur des universités de Paris & de Montpellier. Il n'y a que le premier volume qui paraisse ; le second est sous presse. Cet ouvrage se vend à Paris, chez Butard libraire, rue S. Jacques, & Jombert fils aîné, rue Dauphine.

VIII. *Histoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre*, par M. Gaillard. Voilà de ces productions inutiles, enfantées par le mauvais goût, ne renfermant que de vagues amplifications, des antithèses revêtues d'un style déclamatoire, & sur-tout n'apprenant rien au lecteur pressé de s'instruire, d'ailleurs vantées par la cabale *pseudophilosophe*, & circulant dans quelque tripots littéraires, où de vieilles fées prononcent & regnent, &c.



## TROISIÈME PARTIE. .

## PIECES FUGITIVES.

I. *Questions que , dans un esprit paisible , on prend la liberté de faire à ces prétendus philosophes de nos jours , qui nient l'immortalité de l'ame & la vie future , & dont quelques-uns vont même jusqu'à nier l'existence de Dieu.*

1°. Sur ces matières si graves , si capitales , pouvez-vous vous dire à vous-mêmes bien sincèrement , que vous ayiez une certitude parfaite de la fausseté des idées qu'ont là-dessus , non seulement toutes les communions chrétiennes , mais même les Mahométans , & généralement tous les hommes qui ne vivent pas dans un total abrutissement ? Si vous n'avez pas cette certitude , quels risques ne courez-vous pas ? Et sur des objets si importans , le moindre doute ne devrait-il pas vous arrêter tout court , & vous faire tout au moins suspendre vos jugemens , vos amers sarcasmes , & la hardiesse de vos décisions ?

2°. On vous accuse d'ordinaire de n'être incrédules que par libertinage ; vous envisagez, dit-on, la religion comme un joug incommode & fâcheux qui vous gêne dans la satisfaction de vos passions, & dont vous êtes bien aises de vous débarrasser. Je crois qu'en cela l'on fait tort à plusieurs d'entre vous. Quoi qu'il en soit, le cœur de l'homme est si trompeur, il a tant de plis & de replis secrets, inconnus à lui-même, qu'on ne saurait trop s'en défier. Pouvez-vous donc vous rendre à vous-mêmes un parfait témoignage de l'injustice & de la fausseté de ces accusations ? En un mot, votre conscience vous rend-elle bien témoignage que, malgré votre incrédulité, vous prenez plaisir à faire exactement tout ce que la raison vous dicte comme bien, & à éviter tout ce qu'elle vous dit être mal ?

3°. Supposé que là-dessus vous ne vous fassiez aucune illusion, & que votre conscience vous en rende le témoignage le plus entier, êtes-vous également assurés que votre incrédulité ne provienne pas d'un secret orgueil à vous inconnu ? Vous avez tant oui dire que chez les anciens Grecs & Romains il y avait, pour ainsi dire, deux religions ; une pour le grossier peuple, & une pour les grands, les philosophes & les gens d'esprit, & qu'il

en est encore de même aujourd'hui à la Chine. La secrète vanité de vous distinguer du bas vulgaire ne vous séduirait-elle point ici ? & tout en voulant vous élever au dessus de tant de grossiers & superstitieux préjugés du peuple, ne craignez-vous point de ranger parmi ces préjugés, de grandes vérités, des vérités bien réelles & bien respectables ? Si cela était, qu'y gagneriez-vous ? Parviendrez-vous jamais à n'avoir rien de commun avec ce peuple à vos yeux si méprisable ? Comme lui, nous naissons & mourons tous ; comme lui, nous mangeons, nous buvons, nous dormons, & sommes assujettis à tous les besoins & à toutes les infirmités de la nature humaine, aux mêmes accidens & aux mêmes maladies ; peut-être même à un plus grand nombre & à de plus fâcheuses, dont le travail & la vie frugale le préservent.

4°. Vous êtes prompts à chercher, à saisir & à étaler des objections contre la religion du peuple : l'êtes-vous également, & comme la droiture & la bonne foi l'exigeraient, à chercher & à peser les réponses à ces objections ? Vous avez souvent entendu nommer, comme apologistes de la religion chrétienne, les *Abadie*, les *Verenfels*, les *Ditton*, les *Turretin*, les *Vernet*, les *Duguet*, les *Houteville*, les *Denise* ; les *Littleton*, les *Bonnet*, les *Bergier* & les *Claparede*, dans leurs réfutations

de Freret, &c. Avez-vous lu leurs divers ouvrages, & oferiez-vous les taxer d'être des crédules, de petits esprits, de pauvres raisonneurs ? Pourriez-vous même avec bonne foi les dire tels ? Sur l'existence de Dieu en particulier, avez-vous lu le *Traité de l'homme*, du P. André, qui, sans que le titre l'annonce, est sans contredit une des meilleures démonstrations de cette grande vérité ? Si peut-être vous avez daigné jeter les yeux sur quelques-uns de ces divers écrits, & que vous y ayiez trouvé du faible, comme j'y en trouve moi-même, pouvez-vous en dire autant de la totalité ? N'avez-vous jamais senti de secret dépit d'y trouver des raisons qui vous embarrassaient, & où vous ne voyiez pas de réplique ? & alors ne vous hâtiez-vous pas de vous rappeler avec complaisance les endroits faibles, en tâchant de vous persuader que tout l'était également, & peut-être en jettant là le livre, bien résolu de ne jamais le rouvrir, ni aucun de ce genre ? En usez-vous donc ainsi à la lecture des mémoires ou plaidoyers, sur des procès tant soit peu intéressans ? Et quoi de plus intéressant pour vous & pour nous tous, que ce dont il s'agit ici ?

5°. Si vous n'en êtes pas encore venus au point d'étouffer en vous tout sens com-

mun , tout sentiment naturel , pour vous décider en furieux pour l'athéisme , & que vous parliez encore de religion naturelle , n'êtes-vous pas forcés de convenir qu'elle est autant susceptible d'objections que la révélée ? Et comme cette religion naturelle dépend de votre raison & d'un sentiment naturel , souvent très-délicat , n'aimez-vous point à vous en tenir à elle , parce que vous pouvez un peu la manier à votre gré , la commenter selon vos passions , & cligner les yeux sur ce qu'elle exige de vous , afin qu'elle ne vous mène pas plus loin que vous ne voudriez ? Au fond , qu'est-ce que la morale de J. C. sinon la morale naturelle , rétablie & comme ressuscitée ? mais elle est rédigée par écrit , & ne ferait-ce point là ce qui vous y déplaît ?

6°. Vous ne cessez de publier des ouvrages où vous vous efforcez de décréditer la Bible , & même de la rendre ridicule ; mais permettez-moi de vous le dire , comment pouvez-vous ainsi rebattre sans cesse de misérables objections , sur la plupart desquelles on vous a déjà donné si souvent de solides réponses ? Et quant à quelques autres objections , oseriez-vous soutenir , oseriez-vous même vous dire dans le fond de l'ame , que le beau , le bon , l'excellent ne domine pas dans la Bible ? & dès

là ne devriez-vous pas faire grace à ce qui vous y déplaît, en vertu de cette sage maxime : *Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis offendar maculis?* . . . D'ailleurs l'équité ne devrait-elle pas vous engager à suspendre votre jugement sur ces prétendues taches, en vous disant que peut-être cela est mal traduit ; que le différent génie des langues, & d'anciens usages rendent obscur, & peut-être même quelquefois ridicule aujourd'hui, ce qui ne l'était pas alors ; qu'il pourrait bien y avoir là quelque erreur de copiste ; qu'il faut passer quelque chose aux préjugés des écrivains sacrés ; qu'avec l'incontestable & rare bonne foi qu'ils annoncent par-tout, il pourrait bien leur être échappé de petites méprises peu importantes ; que rien de tout cela ne touche au fond de la religion, &c. &c.

Par exemple, vous faites tant de bruit sur les 50 mille & 70 hommes qui furent punis de mort à *Bethseles*, pour avoir voulu témérairement regarder dans l'arche. (I Sam. VI. 19.) Tout ce scandale s'évanouit, par un très-ancien manuscrit hébreu, découvert depuis peu ; manuscrit beaucoup plus ancien que tous ceux d'après lesquels nos premières Bibles hébraïques ont été imprimées, & où visiblement il y a erreur de copiste, puisque là il n'y est parlé

que de 70 hommes, & point des 50 mille.

Quand *Manoah*, pere de Samson, demande à l'ange qui avait annoncé sa naissance, quel régime il fallait observer dans la nourriture de cet enfant ; selon l'hébreu, la réponse de l'ange est, que *la mere devait s'abstenir de tout ce qu'il lui avait interdit* ; ce qui fait, si je l'ose dire, une espece de *coq-à-l'âne*. Consultez la version des LXX & la Vulgate ; toutes deux portent : *l'enfant s'abstiendra de tout ce que j'ai interdit à la mere* ; réponse cathégorique à la question, & qui prouve que ces anciens traducteurs avaient sous les yeux des manuscrits hébreux plus exacts, & que dans nos bibles il y a sans doute erreur de copiste. (Jug. XIII. 13.)

Autre exemple d'endroits mal traduits. Vous êtes étonnés, & avec quelque raison, de ce qui est raconté, I. Rois, XVII, v. 4. que Dieu avait commandé à des *corbeaux* de nourrir le prophete Elie, dans un certain lieu où il s'était retiré par ses ordres. Un des plus savans, & des plus pieux théologiens de nos jours, vient de vous applanir cette difficulté, en enlevant ce prétendu miracle qui vous revoltait. Au lieu de *corbeaux*, il traduit le mot hébreu par celui d'*Arabes*, ce mot en hébreu étant absolument le même. Or le lieu où était alors le prophete Elie, confinait actuellement à

l'Arabie ; & comme Dieu n'avait point eu recours à un miracle pour la boisson du prophete , puisqu'il est dit qu'il y *boirait de l'eau du torrent* , il n'est point naturel qu'il en eût voulu employer un si étrange pour sa nourriture. Quant à ce qui est dit que Dieu avait *commandé* à des Arabes de l'y nourrir , cela ne veut dire autre chose , selon le langage de l'écriture , sinon qu'il y inclinerait leur cœur par un sentiment d'humanité. Voyez la même expression au v. 9. où il est dit de même , que le prophete ayant changé de lieu , Dieu ordonna à une femme de *Sunem* de le nourrir. Or par-tout le contexte , il est clair que cette femme n'avait point reçu de Dieu là - dessus un ordre formel & miraculeux.

Exemples encore tirés des évangiles , mais d'un tout autre genre. Quand les apôtres demandent à J. C. pourquoi ils n'avaient pu guérir un certain démoniaque, (Math. XVII.) & qu'il leur répond que c'est à *cause de leur incrédulité* ; j'avoue de bonne foi que je ne comprends pas pourquoi il est ajouté que *cette sorte de démons ne pouvait être chassée que par la priere & par le jeûne* , puisque J. C. venait de le chasser par sa seule parole , sans priere & sans jeûne. Quand on lit , ( Marc. XI. 13. ) que J. C. étant venu chercher du fruit à un figuier , & que n'y en ayant point

trouvé, il le maudit ; sur quoi l'évangéliste ajoute que *ce n'était pas la saison des figues*. J'avoue encore ingénument que cette addition m'étonne, & que ce que les commentateurs disent là-dessus ne me satisfait gueres ; mais je me croirais insensé, si, pour de pareils traits, je rejettais l'Évangile, ou si seulement il en était le moins du monde avili à mes yeux. Je passe donc là-dessus, me disant que cela vient, sans doute, de quelqu'une des causes alléguées ci-dessus ; peut-être même uniquement de mon ignorance ; qu'un seul mot suffirait peut-être pour tout applanir ; & je me rappelle aussitôt le nombre de traits admirables & divins dont l'Évangile est rempli : Et que dis-je ! des traits ? Je n'y vois gueres que cela ; c'en est pour ainsi dire la totalité.

7<sup>o</sup>. Supposé que ces différentes questions ne vous ébranlassent point, & que vous vous crussiez vraiment persuadés de la vérité de vos systèmes, vous de votre athéisme, & vous du néant de la religion chrétienne, & d'une autre vie après celle-ci, ce dont cependant j'ose vous défier : quoi qu'il en soit, en voulant ainsi établir ces différens systèmes, agissez-vous en bons citoyens & en vrais amis des hommes ; disons plus, en vrais amis de vous-mêmes ? En bannissant ainsi toute idée d'une vie future, & toute

attente de châtimens ou de récompenses après celle-ci, ne privez-vous pas les ames vertueuses de leur plus douce consolation, dans l'espérance d'une meilleure vie, où, comme il est dit, *Dieu essuiera toute larme de leurs yeux*, & ne courez-vous point risque de les relâcher dans leurs vertus ? Et quant aux vicieux & aux méchans, ne les renforcez-vous pas dans leurs vices, en leur retranchant le plus puissant motif à se contenir ? Et de ce double effet, n'en résultera-t-il aucun mal sur vous mêmes ? Seriez-vous bien tranquilles dans une pareille société, & trouvez-vous que vous y seriez autant en sûreté, que si l'on y croyait des châtimens pour les méchans après cette vie ?

Les partisans de la religion naturelle me diront peut-être, que dans cette religion on croit une vie à venir, & par conséquent des châtimens & des récompenses après la mort, & qu'ainsi tout ce que je viens de dire ne les regarde point. Je conviens que la religion naturelle, bien conçue, suppose tout cela, & que ce sont là autant de conséquences nécessaires de l'idée d'un Dieu, d'un Dieu sage, juste & bon. Mais qu'ils y réfléchissent bien ; ce que j'ai dit les touche plus qu'ils ne pensent. Pour bien saisir la religion naturelle, il faut de l'attention, du raisonnement, de la pénétration, je dirai

même une espèce de philosophie. Or le peuple en est-il bien susceptible ? Et quand je dis le peuple, hélas ! que de grands & de riches à ranger dans cette classe ! Pour le peuple, il faut une religion écrite, il lui faut des déclarations formelles, qui le dispensent de poser des principes, & d'en tirer les conséquences ; en un mot, qui le dispensent de beaucoup de raisonnemens. Aussi est-il dit à l'égard d'une vie à venir, que c'est J. C. que c'est l'Évangile qui a mis en évidence la vie & l'immortalité. Décréditer donc l'Évangile, sur quoi est fondée la religion du peuple, n'est-ce point lui ôter en quelque sorte toute religion ? n'est-ce point le rendre à peu-près athée ? Je vous le réitère donc, seriez-vous bien à votre aise dans une telle société ? y seriez-vous bien tranquilles, & vous y croiriez-vous bien en sûreté ?

8°. Enfin, l'on a beau se croire *illustré d'un brevet d'esprit fort*, pour m'énoncer avec le roi de Prusse, (\*) il n'est aucun mortel, si fier soit-il dans ses idées, qui puisse s'assurer que jamais il n'en changera. Dans la possibilité donc que le fatal bandeau qui vous voile maintenant la vérité, vint un jour à se lever de dessus vos yeux, dans quelque grande adversité, dans quelque

(\*) Oeuv. du Philos. de sans souci, Epît. à Fink.

longue maladie , dans le lit de la mort , ou du moins dans une autre vie , à quels regrets , à quels déchiremens , à quel désespoir ne vous exposez-vous pas , quand vous réfléchirez alors sur le nombre de gens que vous aurez séduits , soit par vos paroles , soit par vos écrits , & qui , après avoir été séduits par vous , en auront séduit d'autres , & ceux-ci d'autres encore , à l'infini , & qui tous se réuniront pour vous reprocher , de la maniere la plus perçante , les malheurs dans lesquels vous les aurez plongés ? Pouvez-vous concevoir rien de plus désespérant pour des cœurs sensibles , tels qu'on doit vous les supposer , par le titre *d'amis des hommes* , dont vous aimez tant à vous décorer ? Rappelez-vous ici les derniers momens de *Milord Comte de Rochester* , & de *La Metrie* , qui tous deux ne se croyaient pas moins fermes & aguerris que vous. Daignez donc y réfléchir sérieusement , de même que sur ces diverses questions que je prends la liberté de vous adresser , moins par zele pour la vérité , qui , pour se soutenir , n'a nullement besoin d'un chétif organe tel que moi , que par l'intérêt que je ne puis que prendre à votre vrai bonheur ; ce que vous prouvera , j'espère , le ton sur lequel je vous écris.



II. *Suite de Lerman & Molly, anecdote anglaise.*

LE jour tombait. Lerman se cache sous une porte, s'enveloppe, si l'on peut le dire, dans sa douleur, dans la nécessité de secourir le père de sa maîtresse, & la maîtresse elle-même; il demande enfin l'aumône, lui qui eût immolé sa vie plutôt que de s'abaisser. Tout son être se combattait, se révoltait, se domptait; il murmurait avec des larmes: *Au nom de l'humanité*, & quelquefois avec ce ton si touchant qui est l'accent de l'âme, il disait: *Au nom de l'amour*. Cette singularité eût dû être saisie des passans & exciter leur compassion; mais il est si peu d'hommes qui s'occupent de la peine d'autrui! c'est un trait émouffé pour leur cœur; au lieu qu'il s'y arrête, & produit en eux des atteintes profondes, dès que la misère leur est propre. On a beau masquer l'intérêt personnel, c'est le premier ressort de notre nature, & c'est peut-être le vice qui l'humilie & la dégrade davantage. Lerman ne peut recueillir de cette démarche, qu'une ressource qui était suffisante à peine pour un jour ou deux. Il court chez Worthy qu'il trouve consumé de besoins, à son dernier soupir; sa fille aux

pieds de son lit, n'ayant pas la force de se relever, & ses yeux presque éteints attachés sur ceux de son pere. Ah, Molly ! ah, mon pere, s'écrie Lerman ! il leur apprête lui-même quelque nourriture. Mon fils, disait d'une voix défaillante le vieillard, laisse-moi mourir, mais prends soin de ma malheureuse fille, c'est ton épouse que tu conserveras ; c'est elle que ton secours ranimera. O mon cher bienfaicteur, répond Lerman, vivez pour cette fille que j'adore, & qui vous aime ; vivez pour votre fils Lerman. Adieu, vous me reverrez bientôt ; adieu, Molly . . . attends tout du cœur de ton amant. Il prononce ces derniers mots accompagnés d'un sombre gémissement. Il imprime son ame sur la main de son amante, & s'échappe à leurs yeux.

Cet être, le plus malheureux sans contredit de tout ce qui traîne le fardeau de l'existence, était livré à un choc tumultueux de passions différentes. Il marchait égaré, abîmé dans la plus ténébreuse douleur ; il entre chez un payfan : Mon ami, auriez-vous besoin d'un journalier ? je bêcherai la terre, je fendrai les arbres, je porterai le fumier, je ferai tout. Je ne vous demande qu'une grace, qu'une grace d'où dépendent mes jours : accordez-moi quelque argent d'avance. Si vous doutez de ma bonne foi, je vous don-

nerai mon billet d'engagement ; vous pouvez vous informer qui je suis ; je ne vous tromperai pas , non je ne vous tromperai pas , répète-t-il en pleurant amèrement. Le paysan le regarde avec assez d'indifférence : ---- Vous ne me convenez point ; vous avez l'air trop délicat , pour qu'on tire quelque service de vous ; & . . . je ne paie pas d'avance.

Lerman plein du trouble affreux qui l'agite, poursuit son chemin ; il voit un vaisseau, il y vole & apprend que c'est un vaisseau du Roi. Quitter Worthy , Molly , tout ce qu'il aime ! s'arracher son cœur , quelle situation ! mais de l'argent de son engagement , il pourra leur racheter la vie ; il ne les reverra plus sans doute , mais ils vivront , & ils vivront par ses bienfaits : leur ame éteinte est sur leurs levres : je l'arrêterai , s'écrie Lerman , dans le fond de son cœur. Oui , je leur rendrai le jour . . . que je perdrai pour eux. Eh ! pourrai-je vivre long-tems , séparé de tout ce que j'adore , incertain sur leur destinée , ne sachant pas si Molly respire , si elle m'aime ! Il s'arrache à cette idée : ---- quand ce vaisseau part-il ? ---- dès demain. --- Dès demain ! ô ciel ! eh ! voudrait-on m'enrôler ? à quelque fonction qu'on me destine , je la remplirai , j'en suis bien sûr. Qu'on me donne la place de mousse , que je serve au-

dessous

deffous des mouffes , que je fois le dernier du vaisseau ; je me soumets à tout , & l'on fera content de mon service. Que je puisse seulement obtenir le prix de mon engagement , quel qu'il soit , & je reviens.

Un matelot examinait froidement Lerman durant cet entretien ; il prend la parole ; vous n'avez pas cinq pieds deux pouces : il se tourne avec le même flegme vers son contre-maître : ce serait une bouche inutile ; & puis , qu'est-ce qu'il veut dire ? ne faudrait-il pas qu'il payât son apprentissage ?

Voilà donc Lerman la victime de nouveaux refus ; le bouleversement qu'il éprouvait , le conduit sur le bord de la mer ; il se promenait à grands pas toujours plus accablé de cette affreuse image qui le poursuit , qui le persécute ; il entend gémir deux infortunés qui n'ont d'autres amis que lui. Il les voit lui tendant les bras , expirant , le nommant encore. Eh ! pourquoi , s'écrie-t-il du profond du cœur , ne profiterais-je pas du soulagement qui m'est offert ? où irai-je en m'éloignant d'ici ? hélas ! recueillir les derniers soupirs de ces objets qui me sont si chers , coller ma bouche sur leurs lèvres froides ; serrer leurs cadavres dans mes bras ! ils ne m'entendront plus ! le cœur de Molly sera insensible ! . . . n'allons pas plus avant ; précipitons-nous , perdons-nous dans cette

mer immense , qu'elle m'engloutisse ! un moment m'anéantira . . . & Worthy & sa fille , ils m'attendent . . . ils expirent.

Lerman se rappelle qu'il a connu un jeune homme très-estimable , nommé Lovel ; il s'empresse de lui écrire. L'ame d'un infortuné au désespoir est répandue dans cette lettre : elle est trop intéressante , pour que nous la supprimions. La voici telle que l'envoya le malheureux Lerman.

“ Lovel , reconnaitrez-vous mon caractère ? me reconnaitrez-vous moi-même aux diverses agitations qui me bouleversent ? Lovel , depuis que nous nous sommes vus , je suis bien changé. J'ai perdu le repos , la raison , & je touche à l'instant de perdre la vie : & comment la perdrai-je ? apprenez , mon ami , que je suis tout entier à la douleur , au désespoir ; j'adore , je brûle pour la plus charmante & la plus respectable des créatures. Molly est tout ce que je vois dans le monde : elle est la souveraine , la maîtresse absolue de mon ame , & Molly est malheureuse ! & je ne puis adoucir son infortune ! Vous connaissez ma situation. Peut-être ignorez-vous jusqu'à quel point elle est affreuse ! mais , Lovel , je saurai mourir , je saurai mourir ; je suis Anglais , & j'ai le cœur d'un homme. Ce n'est pas pour moi que

„ je cherche à solliciter la pitié. Tout ce que  
 „ j'aime est expirant de faim ! quel mot,  
 „ mon ami ! l'amour, la beauté, la vertu  
 „ avilis jusques-là ! souffrir de pareils coups !  
 „ je suis au désespoir ; il y a des momens,  
 „ oui, il y a des momens où la probité me  
 „ pèse ! ah ! que sert d'être vertueux ? à souffrir  
 „ plus que les autres hommes, à se fermer  
 „ mille issues qui menent à l'aïssance, à  
 „ se voir couvert de mépris . . . . . Tout ce  
 „ que je fais, c'est que j'arracherai Molly  
 „ à cette misère infernale ; voilà bien mon  
 „ envie, mon projet, si tu ne peux rien, dût  
 „ mon cœur être percé de mille coups de  
 „ poignards ! dussé-je être deshonoré ! . . .  
 „ Qu'ai-je écrit ! ce mot restera ; oui, c'est  
 „ mon sentiment. Je ne verrai point Wor-  
 „ thy ni Molly se dessécher sous mes yeux,  
 „ sans que . . . Lovel, attends tout de mon  
 „ cœur. Vois si ton amitié peut me retirer  
 „ de cet enfer de malheurs. Toi seul me  
 „ restes dans cet univers, à qui je puisse faire  
 „ entendre le cri de ma souffrance, respecte  
 „ & soulage ma misère ; si tu me refuses du  
 „ secours, ton ami . . . il ne le fera plus, il  
 „ fera l'ennemi de la nature entière. Oui,  
 „ frémis . . . s'il ne fallait que te percer le  
 „ sein . . . ayez pitié d'un malheureux qui  
 „ ne pense plus, qui ne vit plus, qui est  
 „ tout entier à sa passion N'aurais-tu jamais

„ aimé! Lovel, j'adorais la vertu, elle m'est  
 „ encore chère : mais Worthy . . . mais  
 „ Molly . . . j'attends une réponse; viens,  
 „ viens me déchirer le cœur, si tu ne peux  
 „ rendre ce service à ton ami. „

Lovel envoie vingt-cinq guinées avec cette  
 lettre : “ Je commence par vous secourir  
 „ avant que de vous donner des conseils. Je  
 „ vois avec douleur, mon cher Lerman, que  
 „ la passion vous égare; il faut soulager  
 „ Worthy & Molly; il faut les aimer; sans  
 „ contredit; mais, mon ami, l'honneur vous  
 „ ferait-il moins cher? Et qu'y a-t-il de  
 „ plus digne de notre attachement que la  
 „ vertu? quels sacrifices ne lui font pas  
 „ dûs? Les Grecs & les Romains immo-  
 „ laient tout à la patrie; Lerman, c'est la  
 „ vertu qui doit aujourd'hui nous inspirer  
 „ ces sentimens; elle est au dessus de toutes  
 „ les relations; enfant, père, maîtresse,  
 „ perdent leurs charmes, leurs droits auprès  
 „ de cette divinité de tout homme jaloux  
 „ de conserver la dignité de son être. Re-  
 „ venez donc de votre délire, & remplis-  
 „ sez-vous de cette idée. L'honneur est pré-  
 „ férable à toute chose. Votre imprudence  
 „ vous a jetté dans cet excès de peine. Vous  
 „ ne deviez pas vous attacher avec cette  
 „ fureur à Molly, quand vous avez prévu  
 „ que la fortune contrarierait vos vœux.

„ Au reste, mon ami, je ne prétends point  
 „ vous faire acheter le faible service que  
 „ je vous rends. Disposez de ma bourse  
 „ comme de mon cœur. Vous êtes mon  
 „ ami; ce titre sacré vous répond de mon  
 „ empressement éternel à vous obliger; je  
 „ remets à vous parler raison si votre des-  
 „ tinée s'adoucit; aujourd'hui je ne dois  
 „ écouter que cette voix de mon cœur,  
 „ *homo sum; humani nihil à me alienum puto.*  
 „ Regardez-moi comme le plus sensible de  
 „ vos amis; une autre fois je briguerai  
 „ l'honneur de vous débiter de beaux mor-  
 „ ceaux de morale; vous m'entendrez peut-  
 „ être; secourez Worthy & Molly, &  
 „ comptez sur mon amitié. „

Lerman fit peu d'attention à cette lettre.  
 Ce ne fut qu'après avoir couru auprès de  
 ses amis, & leur avoir donné tout ce qu'il  
 venait de recevoir, qu'il sentit la vérité des  
 principes de Lovel, mais ce moment de ré-  
 flexion fut de peu de durée. Il fit mille ten-  
 tatives pour s'opposer à l'espece d'ascen-  
 dant de sa mauvaise fortune, & il ne réussit  
 point. Worthy & Molly étaient retombés  
 plus profondément dans leur première situa-  
 tion. Le bienfait de Lovel n'avait que re-  
 tardé une triste fin qu'ils ne pouvaient évi-  
 ter. Au moment que Lerman se disposait  
 à réclamer encore la bienfaisance de son

ami, il apprend qu'une fièvre maligne vient de l'enlever au monde. Alors l'infortuné jeune homme se voit dans la nature comme un malheureux voyageur, qui, exposé en pleine mer aux horreurs d'un naufrage, n'attend plus que le flot qui doit l'engloutir. Quel parti lui reste-t-il à prendre? Worthy expirant disait à sa fille : ce qui irrite mes maux, c'est la douleur où Lerman est plongé. N'est-ce pas assez que je meure, faut-il que je fasse mourir les autres? Si nous pouvions déguiser notre situation aux regards de Lerman . . . Elle est toute dans mon cœur, s'écrie le jeune homme qui avait écouté. O mon père! respectable vieillard, qu'ai-je entendu! je fais tout. Oui, vos maux me déchirent, me dévorent. . . & je ne pourrai vous arracher à cette mort horrible! mon père & Molly, vous expirez dans la faim, & je verrais ce spectacle affreux!

Lerman, à ces mots, tomba sur le vieillard qu'il tenait embrassé; Molly pleurait amèrement sur la main de son père qu'il pressait contre sa bouche. Cœurs sensibles, hommes qui savez aimer, vous vous remplissez de cette affreuse situation!

Lerman tout-à-coup s'arrache des bras du vieillard; il quitte avec précipitation Molly : elle veut lui parler, il ne pouvait

plus l'entendre. C'en est fait, il a perdu la raison, l'amour de l'honneur; il ne voit plus ni la terre ni le ciel, il a tout oublié. Il apperçoit une maison dont il connaissait le maître : il entre, il pénètre jusqu'à son cabinet. Surrey, c'est le nom de cet homme, conduisait un de ses amis sur l'escalier. Lerman accablé, déchiré, furieux, ayant épuisé toutes les ressources, rempli de l'extrémité cruelle où étaient réduits Worthy & sa fille, voit quelques guinées sur une table, en prend une. Surrey revient, porte les yeux sur son argent, s'écrie : on m'a volé; ah! je vais le faire pendre : c'est ce coquin de domestique qui tout à l'heure . . . Arrêtez, Monsieur, lui dit Lerman égaré --- comment, Monsieur, vous ne voudriez pas --- eh! ce n'est pas cet homme . . . Et qui donc, répond Surrey, en regardant attentivement Lerman, dont le trouble augmentait? L'amour, Monsieur... Lerman ne peut prononcer que ces mots, il tombe, comme renversé par un coup de tonnerre, dans un fauteuil, laisse échapper la guinée de ses mains; le sang lui jaillit par la bouche, & il expire en balbutiant ces paroles : une bassesse . . . une bassesse!

Surrey frappé de cet horrible spectacle, appelle ses domestiques; il veut secourir Lerman; il n'était plus tems. On trouva dans

ses poches la copie d'une lettre écrite à ce parent dénaturé qui lui avait refusé toute espèce de secours. Cette lettre instruisit Surrey de tout ce qu'avait souffert le malheureux Lerman, & de la cause qui l'avait pu porter à cette action honteuse. Surrey lui donna des larmes. Il laisse chez lui le cadavre, & vole à la retraite obscure de Worthy; il le trouve qui rendait les derniers soupirs dans les bras de sa fille; il meurt enfin, & Molly perd l'usage des sens. Surrey pénétré d'une situation si touchante, fait transporter la jeune personne dans une chambre voisine; elle ouvre les yeux: où est mon père? où est mon père? Qui m'a conduit ici? Je ne vois point Lerman! ah! qu'il vienne, qu'il vienne. ---- Mademoiselle, je suis un de ses amis; c'est lui qui m'a envoyé pour vous consoler, pour adoucir vos infortunes ---- Vous, Monsieur, l'ami de Lerman! eh! depuis quand a-t-il des amis?... Mais où est-il pour rendre les derniers devoirs à mon père, pour m'ensevelir moi-même?... Vous ne mourrez point, Mademoiselle; qui vous voit, connaît trop la sensibilité. Les hommes sensibles, répond-elle! Mais je ne vois point Lerman! Lerman m'abandonne, ma misère l'aurait-elle lassé? Vous pleurez, Monsieur! eh quoi! me resterait-il

encore de nouveaux malheurs à supporter ?

Surrey se contente de s'écrier : ciel ! il est donc des créatures faites pour épuiser tous les genres d'infortune ! Il quitte Molly, en ordonnant à deux femmes qu'on ait soin d'elle. Il leur recommande sur-tout de se taire sur le sort de Lerman. Molly, qui en avait demandé des nouvelles à Surrey, & qui n'en avait reçu pour toute réponse que cette sombre exclamation, pressent en quelque sorte le coup qui doit la frapper. Il semble que l'ame s'agite & se tourmente pour s'élançer au devant de la connaissance du malheur. Ces femmes pleuraient ; Molly les interroge, les presse, les conjure de lui apprendre ce qu'elles peuvent savoir ; elles se défendent quelque tems ; enfin l'une des deux parle, & tout est révélé à la malheureuse Molly. Cette infortunée prête d'expirer, prend une nouvelle ame, se traîne chez Surrey, & va tomber sur le cadavre de Lerman. Elle n'a que la force de dire : quoi ! pour mon pere, pour moi, Lerman-tu es mort ! tu t'es deshonoré !

Depuis ce moment elle garda un silence obstiné. En vain Surrey promit de l'adopter pour sa fille, de réparer sa mauvaise fortune, rien ne peut retirer Molly de sa profonde douleur. On enterra Worthy &

Lerman dans la même fosse. Molly s'échappa de l'endroit où elle était gardée ; on la trouva le lendemain baignée de ses larmes , le visage tourné contre terre , & morte sur la pierre qui couvrait les tristes restes de son pere & de son amant.



### III. Epître aux hommes par une Dame.

*SEXE qui vous croyez le maître ,  
Soyez au moins digne de l'être.  
Justifiez votre fierté ,  
Et puis ce sera notre affaire ,  
Quand vous l'aurez bien mérité ,  
De vous surpasser pour vous plaire.  
Pardonnez-moi cette candeur ,  
Ma plume obéit à mon cœur :  
Dissenter est votre partage ;  
Mais dissenter , est-ce être sage ?  
Notre frivole aréopage  
Donne des loix à vos héros ,  
Et des pompons du badinage  
Nous semons vos graves bureaux ;  
Vous savez manier des armes ,*

Un grand sabre a pour vous des charmes,  
 Vous vous battez bien mieux que nous,  
 Chez vous la force aide au courroux.  
 Oui, sur ce point, je dois le dire,  
 Vous avez sûrement l'empire ;  
 Notre force à nous n'est point là.  
 Que pouvons-nous faire à cela ?  
 Le ciel aussi nous dédommage ;  
 Dans nos cœurs il met le courage.  
 Nous savons endurer le mal.  
 La beauté que Flore couronne,  
 Quelquefois réfléchit au bal,  
 Et pourrait occuper un trône.  
 Nos combats, hélas ! sont affreux ;  
 Les vôtres sont moins douloureux,  
 Et l'ennemi qu'il vous faut craindre,  
 Ne sachant ni plaire ni feindre,  
 Moins cher, est bien moins dangereux.  
 Vous faut-il dévorer des larmes,  
 Résister à votre vainqueur ?  
 Sans honte vous rendez les armes ;  
 Mais sous une feinte douceur,  
 Quand l'amour blesse notre cœur,  
 Trop sinceres pour ne pas croire,

Pleurant la peine ou le bonheur ,  
 Et le triomphe de l'honneur ,  
 Ou la perte de notre gloire ,  
 Nous trouvons par-tout le malheur.  
 Savez-vous vaincre la nature ?  
 Connaissez-vous tous ces tourmens ,  
 Vous , esclaves de vos penchans ,  
 Vous , que l'impunité rassure ?  
 J'ai tort ; je vous condamne en vain ,  
 Tous mes reproches sont des crimes ;  
 N'avez-vous pas votre latin ,  
 Qui vous rend des êtres sublimes ?  
 Oui , Messieurs , le sexe jaseur  
 Doit tout au sexe raisonneur ;  
 Trop heureuses , je suis sincère ,  
 Que des demi-dieux tels que vous  
 Daignent descendre jusqu'à nous ,  
 Et s'humaniser pour nous plaire.  
 Des philosophes , des penseurs ,  
 Des géomètres , des docteurs ,  
 Dont les discours sont admirables ,  
 Et les écrits inexplicables ,  
 S'occuper de jolis enfans !  
 En perdre par fois le bon sens !

*Autour de nous jouer sans cesse ,  
 S'abaissèr à notre faiblesse !  
 Tel est pourtant notre pouvoir.  
 Que la nature forme un sage ,  
 Si ce sage vient à nous voir ,  
 Reconnaît-elle son ouvrage ?  
 Enfin tout adore nos fers ,  
 Tout suit l'instinct qui nous dirige ;  
 Par nos graces , par nos travers ,  
 Si l'on vent , par notre vertige ,  
 Nous enchainois cet univers ;  
 Nous lui prouvons , grace au prestige ;  
 Qu'en vous ébauchant avant nous ,  
 Le ciel , de notre bonheur jaloux ,  
 Pour la fin garda son prodige ,  
 Et que la main du créateur  
 Commença vite par la tige ,  
 Pour donner sès soins à la fleur.*



IV. Epître à Paris.

BRILLANT séjour de la folie  
 Et des jeux les plus séduisans ;

Où la volupté déifie  
Tous les arts & tous les talens ,  
Où la plus heureuse imposture ,  
En renouvelant les desirs ,  
Sait ajouter à la nature ,  
Et multiplier les plaisirs ;  
Tandis que dans ton sein immense ,  
Tu vois mille peuples divers ,  
Apportant leur magnificence ,  
Y reproduire l'univers :  
Du fond de mon sombre hermitage ,  
Où je végete tristement ,  
Courbé sous un joug accablant ,  
PARIS, je t'offre mon hommage.  
Que je regrette les beaux jours  
Qui fixerent ma destinée  
Dans son enceinte fortunée ,  
Sous la douce loi des amours !  
Ô Muses, qui m'êtes si chères ,  
Dont j'idolâtre les erreurs ,  
Vos mains faciles & légères  
Cueillaient alors pour moi des fleurs.  
Sur les bords charmans de la Seine ,

*Vous m'offrites avec gaité  
La coupe de la volupté  
Et celle du Dieu d'Hippocrène.  
L'heureuse imagination,  
Vive & brillante enchanteresse,  
Dans les champs de la fiction  
Egarait alors mon ivresse,  
Que je chéris les premiers sons  
Que fit soupirer ma tendresse !  
Combien ma sensible maîtresse  
Applaudissait à mes chansons !  
Hélas ! depuis qu'un sort barbare,  
Sous un ciel froid & nébuleux,  
De l'essain des ris me sépare,  
Ai-je encor le droit d'être heureux ?  
Adieu, déesses de Cythere,  
Qui charmates long-tems mon cœur ;  
Adieu, Pinde, dont la chimere  
Était pour moi le vrai bonheur :  
Dans le séjour du rigorisme,  
Quénel me tient lieu d'Apollon,  
Et le fatras du Jansénisme  
A remplacé le catéchisme*

Que m'enseignait Anacréon.  
 O Paris ! ô cité chérie  
 Des êtres libres & pensans !  
 Tout mortel qui cède aux élans  
 D'un utile & vaste génie ,  
 Vient t'enrichir de ses talents ,  
 Et t'adopte pour sa patrie.  
 La triste médiocrité  
 Devient la seule récompense  
 De celui dont l'obscurité  
 N'a point senti son influence:  
 Tel que l'aigle majestueux ,  
 C'est aux sources de la lumière  
 Que le génie impétueux  
 Puisse cette vigueur altière  
 Qui soutient son vol dans les cieux:  
 Nous ne voyons qu'une étincelle ,  
 Du fond de nos sombres prisons ,  
 De cette splendeur éternelle  
 Qui brille aux regards des Buffons:  
 De l'inflexible intolérance  
 Le despotisme rigoureux  
 Tient le bandeau de l'ignorance  
 Toujours attaché sur nos yeux.  
 A son tribunal , c'est un crime ,

Un péché digne de l'enfer,  
 De prononcer le nom sublime  
 De Voltaire ou de d'Alembert.  
 Ces vers immortels, où respire  
 L'âme du meilleur des Henris,  
 Sont par l'anathème flétris,  
 Ainsi que Mérope & Zaïre.  
 Beaux arts, ô charmes innocens  
 D'une fugitive existence,  
 Quand pourrai-je avec assurance  
 Vous consacrer tous mes momens,  
 Braver la fureur imbécille  
 De vos détracteurs impuissans,  
 Et cultiver dans votre asyle  
 Ma pensée & mes sentimens ?  
 De tous les talens idolâtre,  
 Amoureux de leurs vrais succès,  
 Je rêverai donc ce théâtre  
 Qui fait la gloire des Français :  
 Le Kain entraînant mon hommage,  
 Saura transporter dans mon sein  
 Cet enthousiasme divin  
 Qui fait rayonner son visage :  
 Dumefnil par un seul regard,  
 Mere tendre ou femme parjure,

Pour applaudir à la nature,  
 Me forcera d'oublier l'art;  
 Et de Brisard l'ame romaine,  
 Parlant vivement à mon cœur,  
 Me retracera la grandeur  
 Et la fierté républicaine.  
 Me donnant des plaisirs nouveaux,  
 Le crayon léger de Thalie  
 M'offrira les divers tableaux  
 Des jeux de l'humaine folie.  
 L'amour, sous les traits de Luz,  
 Me fera sentir sa puissance :  
 Je reconnaitrai l'innocence  
 Dans le jeu vrai de Doligny.  
 Arnoul, dont l'aimable magie  
 Séduit & mon ame & mes sens,  
 Dans le temple de Polymnie  
 Puissai-je entendre tes accens !  
 Et vous, nymphes de Terpsicore,  
 Souveraines de nos plaisirs,  
 Puissai-je vous revoir encore  
 Voltiger avec les zéphirs !  
 Quand la céleste poésie,  
 Dans des momens plus enchanteurs,  
 M'offrira ses riches couleurs,

*Je retrouverai mon génie ;  
 D'Arnaud, Dorat, Barthe & Boufflers,  
 Guideront mes pas à Cythere ;  
 Ma muse en corset de bergère  
 Répétera mes tendres vers.  
 J'irai ramassant sur leurs traces ;  
 Les roses de la volupté,  
 Comme eux sacrifier aux Graces,  
 Sur l'autel de la liberté.  
 Peut-être entraîné sur la scène  
 Par une noble & vive ardeur ;  
 Du noir cyprès de Melpomène  
 J'ambitionnerai l'honneur . . .  
 Quel brillant prestige, ou quel songe  
 Soudain s'est emparé de moi ?  
 Au gré d'un séduisant mensonge,  
 Paris, j'aime à rêver à toi.  
 Déjà rempli de mon ivresse,  
 Je me croyais dans tes remparts,  
 Parmi les nymphes du Permesse,  
 Les ris, les amours & les arts ;  
 Mais la réalité funeste,  
 Trop tôt vient troubler mon sommeil :  
 Hélas ! à mon triste réveil,  
 Ma province seule me reste.*

Par Mr P. D.



## QUATRIEME PARTIE.

---

 LE  
 NOUVELLISTE SUISSE;

ou

 ANNALES POLITIQUES  
 DE L'EUROPE.
 

---

## T U R Q U I E.

**C***onstantinople.* Le sieur Thugut, Résident de la cour de Vienne, a été invité à une conférence secrète avec quelques-uns des principaux officiers de la Porte. Ce ministre & celui de Prusse travaillent à faire accepter par le Divan, les propositions des puissances médiatrices, en représentant les dangers d'une prolongation de la présente guerre, & l'on croit que leurs soins ne seront pas absolument infructueux. L'on fait que la cherté des vivres afflige le camp du grand Visir, & y cause une désertion considérable.

On craint le même inconvénient aux Dardanelles.

Les lettres qu'on a reçues de Syrie confirment que les troupes d'Ali-Bey avaient entièrement évacué cette province, & qu'elles avaient été poursuivies par celles du Pacha de Damas, qui en avait taillé en pieces une partie. Cette retraite subite & inopinée doit avoir pour cause des troubles intérieurs survenus dans l'Égypte, lesquels ont mis la vie d'Ali-Bey en péril, & l'ont contraint de rappeler une armée qu'il destinait à faire de nouvelles conquêtes.

Les Russes, actuellement maîtres de la Crimée & de la navigation sur la mer noire, pouvant s'approcher de cette capitale, on a renforcé la garnison des deux châteaux qui défendent l'entrée du canal; on en répare les batteries, & l'on a envoyé un vaisseau de guerre pour croiser dans ces parages. Le Kan des Tartares qui avait paru d'abord vouloir se soumettre aux Russes, & avait ensuite abandonné la Crimée, est arrivé ici avec une suite peu nombreuse, & a assisté à un conseil qui s'est tenu dans le ferrail. Tous les autres habitans de la presqu'île se sont soumis aux vainqueurs.

Suivant les lettres de Smyrne, le fléau de la peste y a considérablement diminué, après avoir enlevé un grand nombre d'ha-

bitans de cette ville. L'on a avis que le général Comte d'Orlow est arrivé de Livourne à Paros avec l'escadre qui était sous ses ordres, & qui avait à bord une grande quantité de munitions de guerre.

Les troupes que la Porte avait envoyées dans les différentes provinces de la Grèce, pour punir ceux des habitans qui s'étaient déclarés pour les Russes, y ont commis les plus grands désordres, & ont contraint une partie de ces peuples de se réfugier, ou dans l'intérieur des terres, ou dans les isles qui sont sous la domination Vénitienne.

## R U S S I E.

*Petersbourg.* Le fils du Prince Dolgorucki a apporté la nouvelle que toute la nation des Tartares de la Crimée avait signé l'acte de sa soumission, & procédé à l'élection du nouveau Kan; & qu'en conséquence, le choix était tombé sur le frere de Sélim-Guerray, ancien Kan, qui avait été nommé Calca-Kan, & son neveu Nouradin-Kan. Leurs députés sont attendus ici à tout moment. Ces princes sont de la branche des Shirin. Le dernier Kan qui s'est réfugié en Turquie, était de celle de Guerray. L'une & l'autre descendent d'Azi-Kirai, Lithuanien de naissance, qui, après la mort de

Famerlan, s'empara de ces pays-là, & s'y maintint indépendant, jusques à ce que le Sultan Selim l'affujettit au tribut & à l'hommage ; mais moyennant une convention qui appelle les descendans du Kan au trône impérial, en cas d'extinction de la maison Ottomane qui l'occupe aujourd'hui. Pierre le grand avait plusieurs fois tenté de s'emparer de la Crimée, dans la vue d'avoir la navigation libre dans la mer noire ; mais la malheureuse affaire sur le Pruth, en 1711, déconcerta ce projet. Cette entreprise était réservée à l'Impératrice actuellement régnante.

### S U E D E

*Stockholm.* Le Roi ayant déclaré à la diète, qu'il n'avait refusé son consentement au rappel des sénateurs précédemment déposés, qu'à cause des termes dans lesquels était conçue la proposition qu'on lui en avait faite, la diète a fait assurer S. M. que, n'ayant jamais eu intention d'offenser la mémoire du feu Roi, on s'en remettait à elle-même, pour faire expédier dans les termes qu'il lui plairait l'acte de la réadmission des sénateurs dont il s'agit. Au moyen de quoi S. M. a ratifié & signé cet acte en faveur du comte de Horn & du baron de Lagerbielke. Mais ce dernier ayant refusé de rentrer dans le sénat, on a choisi pour

le remplacer le Baron de Kallin, qui a été réadmis par le consentement du Roi.

La diete continue ses séances, & les différens ordres de l'état s'occupent séparément de divers objets sur lesquels ils ne se réunissent qu'avec peine. Les écrits qui se publient respirent quelque animosité : le chambellan Bergenstrale ayant voulu justifier dans un mémoire la conduite de S. M. touchant la réadmission des sénateurs, l'ordre de la noblesse l'a déclaré indigne d'avoir séance parmi ses membres pendant cette diete & la suivante. Le système républicain paraît prépondérer dans les trois autres ordres. Ceux des bourgeois & des payfans s'occupent fortement du maintien de leurs privilèges respectifs, & réclament contre ceux qu'on a précédemment accordés aux nobles. Les états assemblés ont prié le Roi de différer le jour de son couronnement.

### D A N E M A R C K.

*Copenhague.* On a fait en présence de S. M. l'essai de quelques mortiers qui doivent être employés contre Alger. Trois galiotes à bombes ont mis à la voile, & croiseront pendant quelque tems avant que de prendre leur véritable route. Deux frégates ont été détachées de l'escadre destinée pour la

méditerranée , & doivent s'y rendre en droiture.

Le Roi , toujours occupé du bien de ses sujets , vient de fonder une école vétérinaire dans cette capitale , & a accordé pour cet usage la place qui servait pour le jardin de botanique. Les provinces dont le bétail fait la principale richesse , ne pourront que retirer un très-grand avantage de cet établissement. S. M. a fait aussi expédier un ordre à tous les chefs des troupes de terre & de mer , qui leur enjoint de dénoncer ceux de leurs inférieurs qui ne feraient pas en état de remplir leurs emplois respectifs , sous peine d'être eux-mêmes responsables des fautes qui pourraient être commises de leur part.

### P O L O G N E.

*Varsovie.* Le colonel Drewitz a exigé de la ville de Cracovie une somme considérable en prêt ; mais le magistrat ayant représenté l'impossibilité de trouver cet argent dans une ville depuis long-tems épuisée , ce colonel a employé la voie de l'exécution militaire contre les personnes les plus distinguées , tant ecclésiastiques que séculières.

Le prince Primat est venu plusieurs fois de sa campagne dans cette capitale , & a

même diné chez le baron de Saldern, ambassadeur de Russie. On assure que ce dernier a reçu ordre de sa cour de se réconcilier avec le premier, & de ménager les magnats du royaume. Il a fait publier une lettre, tendant à justifier sa conduite à l'égard du primat & du Sr. Howen, dont la détention continuée irrite de plus en plus la noblesse de Courlande, dont il était le député. Le maréchal Kossacowski a toujours des vues sur ce duché; mais la cour de Russie vient d'y faire marcher des troupes. Ce général continue à remporter des avantages sur divers détachemens russes. Il a fait enlever 120 chevaux qui paissaient près de Wilna, avec ceux qui les gardaient. Le prince Fabulow, chargé de s'opposer à ses entreprises, n'a pu l'atteindre encore. Plusieurs seigneurs embrassent successivement le parti des confédérés; & quoique le comte Oginski, grand général de Lithuanie, ne se soit pas encore déclaré ouvertement pour eux, il donne beaucoup d'inquiétude aux Russes, à cause d'un corps de 4000 hommes qu'il commande. Les confédérés se sont avancés jusques dans la Samogitie, & doivent occuper Rosienne qui en est la capitale.

Les nouvelles que l'on reçoit des deux partis sur les événemens relatifs aux deux

armées qui occupent les bords du Danube, font absolument contradictoires. On dit que le débordement de ce fleuve a seul empêché la grande armée de le passer, & que les Turcs sont en état de disputer le passage.

On mande de Dantzic, que les troupes Prussiennes pénètrent de plus en plus dans la grande Pologne, tandis que les troupes Impériales s'avancent aussi de leur côté dans ce royaume.

### A L L E M A G N E.

*Hambourg.* La guerre allumée entre la Russie & la Porte devient toujours plus défavantageuse à cette dernière puissance, dont les ennemis semblent se multiplier. Des lettres de Teflis portent que le prince Salomon s'avance vers la mer noire, tandis que le prince Héraclius, soutenu par un corps de troupes Russes, achève de conquérir l'Arménie Turque. L'on craint même à Constantinople, que, par l'effet des négociations secrètes de l'Impératrice de Russie avec le Sophi, les Persans ne profitent des circonstances actuelles pour attaquer aussi l'empire Ottoman. Cependant le Grand-Seigneur a ordonné de nouvelles levées pour continuer la guerre avec vigueur, au cas qu'on veuille lui imposer des conditions trop dures.

*Munich.* L'électeur a accordé au magistrat de la ville de Ratisbonne la permission de faire acheter dans ses états, mille scheffels par mois de toute espece de grains, & même de faire entrer dans cette ville les bleds provenans de ses revenus dans la Baviere ; mais S. A. E. a refusé le rétablissement du marché à bleds qui se tenait auparavant à Ratisbonne ; & comme tout est en regle, à la réserve de ce dernier article, & que d'ailleurs les droits de la diete sont rétablis dans toute leur étendue, il ne devrait pas, ce semble, y avoir lieu à l'exécution militaire dont l'archevêque de Salsbourg avait été chargé ; cependant ce prélat a adressé à la cour de Baviere un écrit qui fixe le terme de cette exécution, & l'a fait notifier à la diete : on attend la réponse qu'y fera cette cour.

*Vienne.* Le gouvernement a ordonné dans les pays héréditaires en Allemagne, un dénombrement des habitans & de ceux qui sont propres pour le service. On a voulu en faire de même dans la Hongrie ; mais les états de ce royaume ont supplié la cour de les dispenser des recrues, & de se borner aux vingt mille hommes qu'ils ont offerts de fournir, suivant l'usage, en licenciant néanmoins les soldats Hongrois qui servent dans les régimens Allemands ; ce qu'on assure qui leur a été accordé.

On a reçu la confirmation du désavantage que les Russes ont essuyé dans une nouvelle attaque qu'ils ont faite de la forteresse de Giurgewo. Le général Effen qui les commandait s'était déjà rendu maître de deux retranchemens , lorsque voulant en forcer un troisieme, les Turcs lui opposerent un feu si vif & si soutenu, qu'il fut obligé de faire retraite. Plusieurs officiers généraux ont été tués ou blessés dangereusement. Les Russes ont perdu 700 hommes ; leurs blessés montent, dit-on, à 2500. Ils ont abandonné huit pieces de canon, & ont été poursuivis dans leur retraite par la cavalerie Turque. Sultan Mazoud Guerray s'est noyé en tombant dans un bras du Danube.

La cour vient de créer une banque & des billets pour la somme de douze millions de florins. Elle a de même établi dans cette capitale une bourse, à l'imitation des principales villes commerçantes de l'Europe, où se traiteront désormais toutes les affaires de ce genre.

### I T A L I E.

Rome. On s'attendait à la tenue du consistoire dans lequel S. S. déclarerait les quatre Cardinaux qu'elle garde depuis si long-tems *in petto* ; mais il n'en est point.

question encore , & l'on croit que cètte nomination est attachée aux deux grands objets qui occupent actuellement cette cour ; l'abolition des jésuites , & la canonisation du vénérable Palafox , que le parti janséniste poursuit avec chaleur.

*Florence.* Le 5 septembre la Grande-Duchesse de Toscane accoucha heureusement d'un prince. Le capitaine d'un vaisseau Anglais arrivé depuis peu à Livourne , venant de Paros , a rapporté que les Russes n'avaient fait encore aucun progrès , que , trompés par les Grecs , ils souffraient beaucoup de la disette des vivres , & qu'une partie de leur flotte avait fait voile vers Raguse , pour faire payer la contribution exigée de cette république.

*La Bastie.* Au retour de M. le Comte de Marboeuf , d'Ajaccio dans cette capitale , il s'est tenu un conseil , dans lequel on pourrait s'être occupé des moyens de réprimer les violences que continue de commettre dans cette isle le fameux Marzio Acquaviva , qui , à la tête d'une troupe de bandits , a brûlé , dans la pievè de Niolo , tout le bois de construction destiné pour les chantiers de Toulon. On a résolu de construire des forts & des redoutes sur la route de Corte , pour la sûreté des troupes & des voyageurs.

## P O R T U G A L.

*Lisbonne.* Le ministère s'occupe avec succès du soin de faire fleurir les manufactures du royaume, & d'y rétablir le goût pour les beaux-arts, principalement celui du spectacle, qui avait été entièrement négligé. Le Marquis de Pombal, principal ministre de S. M. T. F. sortant le 5 septembre, à midi, du palais du Roi, fut attaqué dans son carrosse par un jeune paysan qui lui lança successivement deux pierres, dont ce seigneur ne fut heureusement point blessé. Ce misérable a été saisi sur le champ par les gardes à cheval qui escortaient le carrosse, & conduit dans les prisons de la Jonquiere.

## F R A N C E.

*Paris.* Le 2. septembre, le Comte de Périgord, commandant en Languedoc, & le Sieur de S. Priest, Intendant de cette province, se rendirent au parlement de Toulouse, & y firent enregistrer un édit portant suppression & remboursement d'offices de ce parlement. Le 3, ils y firent enregistrer un édit de création d'offices, & installer ceux des membres de l'ancienne compagnie qui en ont été pourvus, au nombre de 32. Après cela, on procéda à l'enregistrement d'un édit.

portant création d'un conseil supérieur à Nîmes : 72 anciens officiers ont été exilés dans divers lieux par lettres de cachet. Le 5, l'audience s'est tenue à l'ordinaire, les avocats s'y sont trouvés, & l'on a jugé plusieurs causes. Le nouveau parlement est composé de 52 offices.

Le 4, le Maréchal Duc de Richelieu qui s'était rendu à Bordeaux, accompagné du Sieur Esmangard, Intendant de Guienne, est venu au palais à 8 heures & demie du matin, & ayant convoqué toutes les chambres, a fait lire & enregistrer des lettres-patentes sur arrêt du conseil du Roi, qui cassent & annullent les arrêtés pris les 29 avril & 23 août derniers, par le Parlement. L'édit portant suppression & remboursement des offices du même parlement, a été aussi lu & enregistré. Le 7, les mêmes commissaires du Roi s'étant de nouveau rendus au palais, y ont fait publier & enregistrer un édit portant création de nouveaux offices ; on a installé ensuite ceux qui en avaient été pourvus. Tout s'est passé avec le plus grand ordre & la plus grande tranquillité : 47 anciens membres sont entrés dans le nouveau parlement ; les autres sont exilés dans leurs terres. Ces juges ne pourront, au moyen des gages que le Roi leur donne, prendre aucunes épices des parties, & perdront  
même

même une partie proportionnelle de ces gages , au cas qu'ils viennent à négliger leurs fonctions.

Les officiers du parlement de Rouen s'étant assemblés le 27 par ordre du Roi, le Duc d'Harcourt gouverneur de la province de Normandie , & le Sieur Thiroux de Crofne, Intendant de la généralité de Rouen, se rendirent au palais. Ils y firent d'abord lire & enregistrer les lettres-patentes qui cassent un arrêté de ce parlement , ensuite l'édit qui le supprime , & enfin un autre édit portant création d'un conseil supérieur dans la ville de Bayeux , duquel ressortiront une partie des bailliages de cette province , les autres étant attribués au parlement de Paris. Les officiers de ce nouveau conseil ont été installés le 3 de ce mois. La cour des comptes , aides & finances de Normandie a été aussi supprimée avec les mêmes formalités , & renvoi au même parlement de Paris des matieres qui y étaient portées. Tout s'est passé , de même qu'ailleurs , fort tranquillement : 97 membres du parlement supprimé ont été exilés.

Le parlement d'Aix , de même que la cour des comptes , aides & finances , ont été également supprimés , avec création de nouveaux offices dans le parlement , & nomination de ceux qui doivent les remplir.

## GRANDE-BRETAGNE.

*Londres.* Le Sieur Dudley, détenu pour dettes dans une prison de cette ville, avait promis, si l'on voulait les payer, de dénoncer les principaux auteurs de l'embrasement des magasins de Portsmouth. Le gouvernement s'est occupé sérieusement de cette affaire. Dudley a été interrogé plusieurs fois, & ensuite un messager d'état l'ayant conduit à Portsmouth, il a accusé quelques personnes qui se sont absentées de cette ville ; mais les recherches que l'on a faites en conséquence, ont été jusques ici infructueuses.

---

## A V I S.

Le 111e. tirage de la loterie Electorale Palatine s'est fait à Manheim le 26 Septembre : les Nros. sortis de la roue de fortune sont les 11, 24, 58, 5, & 60. Le 112e. tirage a de même eu lieu le 17 Octobre. Les numéros favorisés sont les 82, 88, 24, 90, 45. Le 113e tirage se fera le Jeudi, 7 Novembre.

SI quelques personnes, en France, & sur-tout dans la capitale, souhaitent de

faire inférer quelques pieces en prose ou en vers, dans ce Journal, elles pourront adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, à MM. METRA & EBERTZ, Banquiers, place des Victoires, à PARIS. Quant à la Suisse & aux provinces voisines, il suffira de les adresser de la même manière aux Editeurs.

---

A P P R O B A T I O N S.

J'ai lu le Journal Helvétique pour le mois d'Octobre 1771. & en qualité de censeur de Seigneurie, j'en ai permis l'impression le 1<sup>er</sup> Octobre 1771. PETITPIERRE.

Comme Censeur de la ville de Neuchâtel, j'ai également lu & permis l'impression du Journal Helvétique du mois d'Octobre 1771. Neuchâtel, le 30 Octobre 1771. BOIVE.



## T A B L E.

### I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

- I. **E**NCYCLOPÉDIE, ou Dictionnaire universel raisonné, des connaissances humaines. TOME VI. Yverdon, 1771. . . . . , pag. 3
- II. *Lettres de M. le chevalier DE BOUFFLERS, pendant son voyage en Suisse, à Madame sa mere.* . . . . . , 138
- III. *Descriptions des arts & métiers, faites & approuvées par MM. de l'Académie des sciences de Paris, avec figures en taille-douce; nouvelle édition, publiée avec des observations, & augmentée de ce qui a été écrit de mieux sur cette matiere, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, par J. E. BERTRAND, Professeur de belles-lettres à Neuchâtel. TOME I. contenant l'art du Meunier, du Vermicellier & du Boulanger. In-quarto.* . . . . . , 145

II. PARTIE, NOUVELLES littéraires de  
l'Europe.

A L L E M A G N E.

- I. *Réponse aux objections d'un Théiste ,  
ou supplément aux lettres sur l'état  
présent du christianisme.* . . . 165

F R A N C E,

- II. *Histoire civile & naturelle du royaume  
de Siam , & des révolutions qui  
ont bouleversé cet empire jusqu'en  
1770. Par M. TURPIN . . . 175*
- III. *Eloge de François de Salignac de La  
Motte Fenelon ; discours qui a  
concouru pour le prix de l'Acadé-  
mie Française , en 1771. . . . 187*
- IV. *Eloge du même , par M. Doigni du  
Ponceau. . . . . 191*
- V. *Parallele des trois discours qui ont  
concouru pour l'éloge de M. de  
Fénelon. . . . . 192*

N O T I C E S.

- VI. *Maniere de bien juger des ouvrages  
de peinture. . . . . ibid.*
- VII. *Elémens de chirurgie pratique. . 193*

VIII. *Histoire de la rivalité de la France  
& de l'Angleterre.* . . . . . 193

III. PARTIE. PIÈCES FUGITIVES.

I. *Questions aux philosophes de nos jours.* . 194  
II. *Suite de Lerman & Molly, anecdote  
anglaise.* . . . . . : . 206  
III. *Épître aux hommes, par une Dame.* 218  
IV. *Épître à Paris.* . . . . . 221

IV. PARTIE. *Annales politiques de l'Europe.*

*Turquie.* . . . . . 228  
*Russie.* : . . . . . 230  
*Suede.* . . . . . 231  
*Danemarck.* . . . . . 232  
*Pologne.* . . . . . 233  
*Allemagne.* . . . . . 235  
*Italie.* . . . . . 237  
*Portugal.* . . . . . 239  
*France.* . . . . . *ibid.*  
*Grande-Bretagne.* . . . . . 242  
*Avis.* . . . . . *ibid.*